



MAI
2022



Après Barkhane

Repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest

Laurent BANSEPT
Élie TENENBAUM

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte ne représentent aucune position officielle et n'engagent que la responsabilité des auteurs

ISBN : 979-10-373-0537-4

© Tous droits réservés, Ifri, 2022

Couverture : ©MDL Tanhao Stadel\armée de Terre

Comment citer cette publication :

Laurent Bansept et Élie Tenenbaum, « Après Barkhane : repenser la posture stratégique française en Afrique de l'Ouest », *Focus stratégique*, n° 109, Ifri, mai 2022.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : ifri.org

Focus stratégique

Les questions de sécurité exigent une approche intégrée, qui prenne en compte à la fois les aspects régionaux et globaux, les dynamiques technologiques et militaires mais aussi médiatiques et humaines, ou encore la dimension nouvelle acquise par le terrorisme ou la stabilisation post-conflit. Dans cette perspective, le Centre des études de sécurité se propose, par la collection ***Focus stratégique***, d'éclairer par des perspectives renouvelées toutes les problématiques actuelles de la sécurité.

Associant les chercheurs du centre des études de sécurité de l'Ifri et des experts extérieurs, ***Focus stratégique*** fait alterner travaux généralistes et analyses plus spécialisées, réalisées en particulier par l'équipe du Laboratoire de Recherche sur la Défense (LRD).

Comité de rédaction

Rédacteur en chef : Élie Tenenbaum

Rédactrices en chef adjointe : Amélie Férey et Laure de Rochegonde

Assistant d'édition : Gaspard Stocker

Auteurs

Laurent Bansept est colonel de l'armée de Terre, chercheur au Centre des études de sécurité de l'Ifri et membre du Laboratoire de Recherche sur la Défense (LRD). Officier d'active, breveté de l'École de guerre, il est titulaire de deux masters en droit public et en relations internationales. Spécialiste du renseignement et des opérations spéciales, il a été engagé sur la plupart des zones de crise de ces vingt dernières années.

Élie Tenenbaum est le directeur du Centre des études de sécurité de l'Ifri. Agrégé et docteur en histoire, diplômé de Sciences Po, il travaille en particulier sur les problématiques liées à la lutte contre le terrorisme ainsi que sur les opérations militaires. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages d'histoire et de stratégie parmi lesquels son dernier livre, coécrit avec Marc Hecker, *La Guerre de vingt ans : djihadisme et contre-terrorisme au XXI^e siècle*, paru chez Robert Laffont en 2021.

Résumé

Près d'une décennie après sa guerre victorieuse contre le terrorisme au Mali, la France est aujourd'hui en passe de tourner une page de son histoire militaire en Afrique. La fin prochaine, et pourtant programmée depuis le printemps 2021, de l'opération Barkhane survient cependant dans un contexte stratégique particulièrement dégradé.

Alors que la constitution d'un solide partenariat de combat avec les armées locales constituait le cœur de la stratégie française, le drapeau tricolore quitte le Mali dans un contexte de rupture diplomatique et de progrès sans équivoque de l'influence russe dans le pays. Au même moment, l'éclatement de la guerre en Ukraine transforme le paysage géopolitique européen, interroge nécessairement sur la posture expéditionnaire de la France et ses efforts pour européeniser la lutte contre le terrorisme au Sahel. Cette menace djihadiste, enfin, ne cesse de progresser, se frayant progressivement un chemin vers les pays du golfe de Guinée où se situe le cœur des intérêts politiques, économiques et sécuritaires français dans la région.

Ce constat impose l'urgence d'une réaction et d'une adaptation de la posture stratégique française dans toute la région. Pour ce faire, il convient de revenir dans un premier temps sur les causes ayant conduit à la sous-performance stratégique actuelle. Ce travail implique de revenir sur le modèle initial de la « *Pax Gallica* » hérité de la décolonisation et qui contribua à maintenir une influence stratégique considérable de la France dans ses anciennes colonies. Ce modèle reposait sur une ligne politique claire, de soutien aux régimes « amis de la France » sans autre conditionnalité que la « loyauté » géopolitique. Il tirait également parti d'un dispositif de coopération sécuritaire et économique complet et d'un contexte de compétition stratégique mesuré.

Les trois dernières décennies ont été marquées par une transformation progressive de ce modèle au nom d'une conditionnalité démocratique grandissante, quoique toujours appliquée à géométrie variable en fonction d'autres considérations (intérêts politiques, risque sécuritaire, collusions, etc.). Si bien que la ligne marquée par de fortes hésitations a conduit à un doute grandissant des acteurs locaux sur la nature de l'offre stratégique et de sécurité française. La réduction continue des moyens de la coopération et le renouvellement de la compétition de puissance en Afrique ont encore accru le risque de déclassement stratégique.

La crise malienne a été le révélateur de ces limites de l'influence française. En dépit du succès militaire spectaculaire de l'opération Serval en 2013, la France n'a pas su, pu ou voulu accompagner un processus politique qui a vite achoppé sur l'incurie du pouvoir malien au Sud, et les complicités des groupes armés au Nord. Les voies de sortie imaginées à travers la sahélanisation et l'europanisation se sont quant à elles révélées insuffisantes à résoudre les problèmes de fond. Pour finir, la dégradation continue des relations franco-maliennes depuis 2020 et l'ingérence grandissante de la Russie dans le pays illustrent l'impasse d'une offre stratégique marquée par une forte conditionnalité politique dans un contexte de compétition internationale accrue.

Face à ce constat d'une mécanique stratégique grippée, certains pourraient être tentés de tourner définitivement le dos à des problèmes qui semblent désormais hors de portée des moyens français. Pourtant l'analyse réaliste et dépassionnée des intérêts et des menaces révèle qu'il serait inopportun et sans doute risqué pour la France de se détourner entièrement des questions de sécurité en Afrique de l'Ouest. Si les intérêts économiques sont très limités et tendent à reposer sur des avantages comparatifs en réduction, il serait erroné de déconsidérer les relais de croissance que présente un espace stimulé par la démographie, l'urbanisation et la diffusion des technologies.

Les intérêts politiques et de sécurité sont quant à eux plus prégnants : acteur diplomatique et militaire incontournable dans la région, la France justifie en Afrique de l'Ouest comme nulle part ailleurs dans le monde son statut de puissance moyenne d'influence globale. Par-delà ces intérêts politico-culturels immédiats, la trajectoire géopolitique de l'Afrique de l'Ouest et centrale demeure irrémédiablement liée à la France et à l'Europe.

Enfin, le paysage africain s'avère lourd de menaces susceptibles de peser négativement sur les intérêts français. Celles-ci tiennent tout d'abord à la progression continue de la mouvance djihadiste *via* ses différentes organisations rattachées à Al-Qaïda ou à l'État islamique (EI), qui cherchent aujourd'hui chacune à s'implanter dans le septentrion des pays du littoral du golfe de Guinée. Pour cela, ils se nourrissent de la fragilité politique des États qui tendent à répondre au stress sécuritaire et social par un net recul démocratique. Finalement, le retour d'une compétition stratégique accrue à l'échelle internationale se traduit en Afrique de l'Ouest par un réel risque d'éviction de l'influence française au profit d'autres puissances dont certaines, comme la Russie, sont ouvertement hostiles à ses intérêts.

Dans ces conditions, il est urgent de formuler une stratégie nationale de sécurité pour l'Afrique de l'Ouest. Une nouvelle approche pourrait être adoptée, reposant sur l'identification d'objectifs modestes,

centrés sur la préservation des intérêts français : l'endigement du djihadisme, le maintien d'une influence face aux compétiteurs et l'amélioration de l'image de la France auprès des sociétés africaines. À cette fin, il convient de repenser l'offre stratégique française pour la clarifier et l'adapter aux attentes des partenaires dans un contexte de concurrence accrue. Cette nouvelle offre passe sans doute par une plus grande discrétion militaire de la France mais aussi l'évolution du modèle de coopération de la formation et du conseil vers l'appui. Toutefois, dans cette perspective, la logique de pré-positionnement et de présence dans la durée pourrait se révéler plus adaptée à la logique des opérations sous forte pression politique.

La mise en œuvre d'une telle approche passera nécessairement par la révision du dispositif militaire actuel. Ce dernier mérite sans doute d'être simplifié et placé sous une autorité unique qui puisse assurer le commandement sur un spectre de missions variées, axé sur une offre partenariale renouvelée mais couvrant de façon plus complète et adaptée la coopération de défense structurelle que le maintien d'une nécessaire capacité d'intervention directe.

Executive summary

Nearly a decade after its successful war against terrorism in Mali, France is now in the process of turning a page in its military history in Africa. The upcoming end of Operation Barkhane, scheduled since the spring of 2021, comes, however, in a particularly deteriorated strategic context.

While building a solid combat partnership with local forces was at the heart of French strategy, the tricolor flag is leaving Mali in a context of diplomatic rupture and unequivocal progress of Russian influence in the country. At the same time, the outbreak of war in Ukraine transformed the European geopolitical landscape, unavoidably questioning France's expeditionary posture and its efforts to Europeanize the fight against terrorism in the Sahel. Finally, the jihadi threat continues to progress, gradually making its way to the countries of the Gulf of Guinea where the key French political, economic and security interests in the region are located.

This evolution makes it even more urgent for France to adapt its military and strategic posture in the entire region. To do so, it is necessary to first review the causes that led to the current strategic underperformance. This work implies going back to the initial model of the "*Pax Gallica*" inherited from decolonization, which contributed to maintaining a considerable strategic influence of France in its former colonies. This model was based on a clear political line of support for regimes that were "friends of France" with no other condition than geopolitical "loyalty". It also took advantage of a comprehensive security and economic cooperation system and of a measured strategic competition context.

The last three decades have been marked by a gradual transformation of this model in the name of a growing democratic conditionality, although always applied in unevenly according to other considerations (political interests, security risk, collusion, etc.). Political hesitation as to how to enforce its new African doctrine has led to growing doubt among local actors about the nature of the French strategic support and security offer. The continuous reduction of resources devolved to cooperation and the renewal of great power competition in Africa have further increased the risk of strategic downgrading.

The Malian crisis revealed the limits of French influence. Despite the spectacular military success of Operation Serval in 2013, France did not know how, or was unable or unwilling to fully accompany a political process that quickly stumbled over the negligence of the Malian government in the South and the complicity of armed groups in the North. The exit strategies designed through Sahelization and Europeanization have proved insufficient to resolve the most basic issues. Finally, the continued deterioration of Franco-Malian relations since 2020 and the growing interference of Russia in the country illustrate the deadlock of a strategic offer marked by strong political conditionality in a context of increased international competition.

Faced with this observation of a seized strategic mechanism, some might be tempted to turn their backs for good on African matters that now seem beyond the reach of French resources. However, a realistic and dispassionate analysis of the interests and threats at stake reveals that it would be inappropriate and undoubtedly risky for France to turn its back entirely on security issues in West Africa.

While economic interests are very limited and tend to be based on dwindling comparative advantages, it would be a mistake to discount the growth drivers represented by an area stimulated by demographics, urbanization, and technology transfers. Political and security interests are more important: still a key diplomatic and military player in the region, France better justifies its status of a “middle power with global reach” in West Africa than nowhere else in the world. Beyond these immediate political and cultural interests, the geopolitical trajectory of West and Central Africa remains irrevocably linked to France and Europe.

The African landscape is also fraught with threats likely to weigh negatively on French interests. These threats stem first from the inroads made by jihadi movements via its various organizations attached to al-Qaeda or the Islamic State, each of which is now seeking to establish itself in the northern part of the countries along the Gulf of Guinea. To this end, they feed off the political fragility of states that tend to respond to security and social stress with brutal repression and a clear step away from democracy. Finally, the return of increased strategic competition on an international scale is reflected in West Africa by a real risk of French influence being ousted in favor of other powers, some of which, like Russia, are openly hostile to its interests.

Under these conditions, it is urgent to formulate a national security strategy for West Africa that is sustainable. A new approach could be adopted based on the identification of less ambitious objectives, centered on the preservation of French interests: the containment of jihadism, the maintenance of influence in the face of competitors and the improvement of France's image in African

societies. To this end, it is necessary to rethink the French strategic offer in order to clarify it and make it better correspond with local partners' expectations in a context of acute competition. This new offer will undoubtedly require greater military discretion on the part of France, but also the evolution of a cooperation model based on training and assistance, towards a model based on support. To do this, the logic of pre-positioning and long-term presence could, however, prove to be more adapted to the logic of operations under strong political pressure.

The implementation of such an approach will necessarily require a revision of the current military posture. The latter undoubtedly deserves to be simplified and placed under a single authority that can guarantee an agile command over a varied spectrum of missions, based on a renewed partnership offer, but covering both structural defense cooperation and the maintenance of a necessary capability for direct action.

Sommaire

INTRODUCTION	12
UNE MÉCANIQUE STRATÉGIQUE GRIPPÉE	12
Le modèle de la Pax Gallica.....	14
<i>Une ligne politique claire</i>	<i>15</i>
<i>Un dispositif de coopération complet.....</i>	<i>15</i>
<i>Peu de compétiteurs stratégiques.....</i>	<i>17</i>
« En finir avec la Françafrique » : une transition inachevée.....	18
<i>Hésitations politiques.....</i>	<i>18</i>
<i>Une réduction continue des moyens</i>	<i>21</i>
Le piège malien : révélateur des limites de l'influence française	24
<i>Les attendus de l'intervention.....</i>	<i>25</i>
<i>Processus politique enrayé.....</i>	<i>26</i>
<i>Sahélisation et européanisation : de fausses pistes ?</i>	<i>28</i>
<i>Lutte contre le terrorisme, conditionnalité et compétitivité.....</i>	<i>31</i>
INTÉRÊTS ET MENACES : LES MOTIFS DE LA PRÉSENCE	34
Des intérêts de puissance à assumer	35
<i>Des intérêts économiques limités et contestés.....</i>	<i>35</i>
<i>Des intérêts politiques et de sécurité réels.....</i>	<i>37</i>
Un paysage lourd de menaces	39
<i>Une mouvance djihadiste en progression</i>	<i>39</i>
<i>Des partenaires fragiles</i>	<i>44</i>
<i>Une compétition stratégique accrue</i>	<i>45</i>
Un sentiment anti-français exacerbé	47

« CE QUI DÉPEND DE NOUS » :	
POUR UNE STRATÉGIE PÉRENNE	50
Une nouvelle approche	50
<i>La préservation des intérêts</i>	<i>50</i>
<i>Revoir l'offre stratégique :</i>	
<i>le dilemme attractivité-conditionnalité.....</i>	<i>52</i>
<i>D'une logique d'opération à une logique de présence</i>	<i>54</i>
Un dispositif simplifié	57
<i>Réunifier le commandement militaire.....</i>	<i>57</i>
<i>La question des bases et l'enjeu de l'acceptabilité.....</i>	<i>60</i>
<i>Un spectre de mission varié</i>	<i>62</i>
CONCLUSION	66

Introduction

« Un changement de modèle ». C'est en ces termes que le président de la République Emmanuel Macron introduisait le 10 juin 2021, en amont du sommet du G7 en Cornouailles, la fin prochaine de l'opération Barkhane « en tant qu'opération extérieure¹ ». Le 17 février 2022, soit huit mois plus tard, le chef de l'État annonçait, après consultation de ses partenaires européens, le départ sous court préavis des troupes françaises du Mali, en avance sur le calendrier initialement fixé, sur fond de graves désaccords avec le pouvoir en place à Bamako². Cette annonce résonnait pour beaucoup d'observateurs comme la fin d'une époque d'interventions militaires françaises en Afrique de l'Ouest au moment même où était déclenchée l'invasion de l'Ukraine par la Russie, décrite par le président comme « un tournant géopolitique et historique majeur du xxi^e siècle³ ».

Dans le contexte, acté depuis plusieurs années déjà, d'un renouveau de la compétition stratégique entre puissances en Europe mais aussi dans l'espace Indopacifique, il convient de s'interroger sur la place que doit occuper le continent africain, et en particulier l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, dans la posture de défense française. Pendant les trois décennies qui suivirent la décolonisation, cet espace post-colonial, alors qualifié de « champ de la coopération », fut celui de l'expression d'une puissance, ou à tout le moins d'une influence, politico-militaire française qui tendait à s'amenuiser partout ailleurs. Seule l'Afrique – et encore, pas toute l'Afrique – semblait à la portée des moyens français. La ligne de ce qui fut souvent brocardé sous le nom de « Françafrique » était claire : un soutien économique, mais surtout militaire et sécuritaire aux régimes en place, avec comme seule condition la « loyauté » envers Paris c'est-à-dire le maintien d'une préférence géopolitique pour le partenariat avec la France.

La fin de la guerre froide amorçait une nouvelle ère au cours de laquelle chaque président proclamait « la fin de la Françafrique ». Si les observateurs ont souvent ironisé sur un changement qui tardait à se concrétiser tant les rémanences coloniales étaient profondes, la mue a fini par produire des effets politiques majeurs. L'élargissement du

1. Conférence de presse du président de la République en amont des Sommets du G7 et de l'OTAN, Carbis Bay, 10 juin 2021.

2. Propos liminaires du président de la République, Conférence de presse sur l'engagement de la France et de ses partenaires au Sahel, 17 février 2022.

3. Message du président de la République sur la situation en Ukraine lu en séance publique au Sénat et à l'Assemblée nationale, 25 février 2022.

champ de la coopération au reste du monde, la renégociation de l'ensemble des accords de défense à partir de 2009, le reflux de certaines relations personnelles entre chefs d'État français et africains et de la mainmise de l'Élysée sur une « politique africaine » dont l'existence même est désormais récusée ont joué pour beaucoup dans l'apparente « normalisation » des relations⁴.

Sur le plan diplomatique et stratégique, le soutien aux régimes est devenu de plus en plus hésitant en fonction d'une application floue et à géométrie variable d'un principe de « conditionnalité démocratique » proclamé dès 1990 et qui n'a cessé d'être « renégocié » depuis. La crise franco-malienne en est, à bien des égards, le dernier épigone. De fait, le principe d'appui et de soutien sans ambiguïté qui a prévalu au cours des trente premières années a cédé le pas à une logique d'intervention et d'opérations extérieures, menées au nom de concepts plus abstraits comme le maintien de la paix ou de la lutte contre le terrorisme et dont le lien avec les intérêts français est parfois devenu peu lisible.

De ces dix dernières années, il est difficile de dresser un bilan stratégique positif pour la France en Afrique de l'Ouest. Certes, les opérations Serval et Barkhane au Sahel ou Sangaris en République centrafricaine ont obtenu d'indéniables succès militaires. Elles n'ont cependant pas réussi à entraver la dégradation de la situation sécuritaire dans l'aire francophone. Le retour des coups d'État souligne quant à lui le recul démocratique dans nombre de pays de la région. Il s'accompagne désormais d'un très fort sentiment anti-français propice aux avancées de compétiteurs stratégiques, au premier rang desquels se trouvent naturellement la Russie, mais aussi la Turquie et dans une moindre mesure la Chine.

Ce constat impose l'urgence d'une réaction et d'une adaptation de la posture stratégique française dans toute la région. Elle doit viser tout d'abord la redéfinition de ses ambitions et de ses objectifs, avec une appréciation lucide des moyens qui peuvent y être consacrés. Enfin, elle doit conduire à une adaptation globale et cohérente de son dispositif. À cette fin, il convient de revenir dans un premier temps sur les causes ayant conduit à la sous-performance stratégique actuelle (I) avant de réévaluer la réalité des intérêts français en jeu et des menaces pesant sur ces derniers (II). Cette analyse doit permettre de repenser en profondeur les buts et modalités d'une présence sans doute plus modeste mais s'inscrivant dans la durée et répondant davantage aux besoins des partenaires africains (III).

4. F. Gaulme, « Emmanuel Macron et l'Afrique. La vision et l'héritage », *Études de l'Ifri*, Ifri, janvier 2019 ; A. Glaser et P. Airault, *Le Piège africain de Macron*, Paris, Fayard, 2021.

Une mécanique stratégique grippée

La France a une présence militaire ancienne en Afrique subsaharienne. Amorcée dès le XVII^e siècle sur la côte atlantique, elle a pris une ampleur considérable lors de la période coloniale, entre 1880 et 1960, trois quarts de siècle où la France s'assurera d'une domination militaire sur la majeure partie de l'ouest du continent. Depuis les indépendances survenues pour l'essentiel au tournant de la décennie 1960, la France a maintenu une présence militaire résiduelle sous diverses formes (coopération structurelle, forces pré-positionnées, opérations) notamment au sein de pays dits du « champ » (parfois aussi comparés au « pré carré⁵ »), issus pour la plupart des anciennes colonies auxquelles sont adjoints quelques autres pays, notamment ceux de l'aire francophone (République démocratique du Congo, Rwanda et Burundi). L'efficacité stratégique de cette présence militaire – c'est-à-dire sa capacité à produire l'effet politique désiré – semble cependant s'être érodée au fil des décennies. Il convient donc de revenir sur les principaux facteurs de succès et d'échecs de la présence militaire en Afrique depuis soixante ans, avec en ligne de mire le bilan nécessaire de l'implication au Sahel dont découlent les interrogations actuelles.

Le modèle de la *Pax Gallica*

Des années 1960 jusqu'au début des années 1990, l'outil militaire français a joué un rôle essentiel dans le maintien d'un ordre de sécurité régional en Afrique francophone, parfois qualifié de « *Pax Gallica*⁶ ». Cette stratégie a bien permis à la France d'assurer la sécurisation de ses intérêts politiques, mais en l'obligeant à assumer ses conséquences sur le déficit démocratique et les entraves à la souveraineté des États post-coloniaux.

5. J.-P. Bat, *Le Syndrome Foccart : la politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012.

6. J.-P. Bat, « Le rôle de la France après les indépendances. Jacques Foccart et la *Pax Gallica* », *Afrique contemporaine*, vol. 235, n° 3, 2010, p. 43-52.

Une ligne politique claire

Les règles de la « *Pax Gallica* » qui s'installe en Afrique subsaharienne dans les années 1960 sont sans ambiguïté : Paris y soutient tous les régimes issus de la décolonisation négociée, sans autre condition politique que la « loyauté » envers la France, c'est-à-dire la primauté en matière de partenariat économique, politique et sécuritaire. Cette « offre stratégique » française peut se traduire par des interventions militaires à l'appel de dirigeants lorsqu'ils sont menacés grâce à l'existence d'accords de défense et de coopération militaires, comportant parfois des clauses d'assistance, généralement secrètes, en cas d'agression extérieure mais aussi de troubles intérieurs.

Les accords de défense sont sollicités par le Gabon en 1964, le Tchad de façon continue à partir de 1969, la Mauritanie en 1977, la Centrafrique en 1979 ou encore le Togo en 1986. Cette « sécurisation » des régimes, dont Jacques Foccard est le personnage central, au pouvoir exorbitant⁷, peut se traduire aussi par l'entretien d'une relation étroite dans le domaine de la « coopération technique ». Cette dernière passe certes par l'administration civile et l'espace économique, mais le champ de la sécurité y est central. Il repose notamment sur la formation de gardes présidentielles (les « fameuses » GP) qui assurent la « sûreté de l'État », qu'incarne son chef. Leur action s'inscrit alors plus dans les règles de l'ordre politique local qu'il ne cherche à promouvoir le respect de l'État de droit selon des normes françaises.

Un dispositif de coopération complet

À la veille des indépendances, quelque 58 000 militaires français étaient déployés en Afrique (hors Algérie). Ce chiffre était tombé à moins de 10 000 en 1973. Il se maintient à ce niveau jusque dans les années 1990, autour de points d'appui qui se pérennisent (Sénégal, Côte d'Ivoire, Djibouti et Gabon), et d'une présence opérationnelle quasi continue au Tchad et en Centrafrique. Issus de troupes à la tradition expéditionnaire (infanterie de marine, légion étrangère), les cadres des unités constituées – embryon de l'armée professionnelle et rassemblées dans la Force d'action rapide (FAR) – et les coopérants sont généralement de bons connaisseurs des questions africaines. Leur longue expérience du terrain s'appuie sur un héritage colonial récent et pas encore mis à l'index⁸.

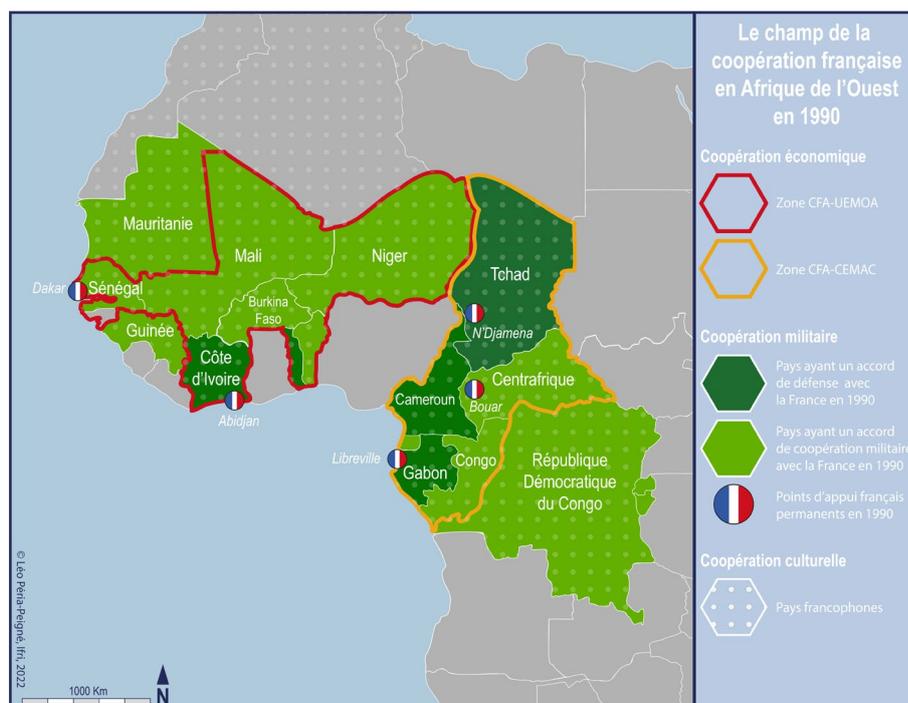
Il en va de même pour la coopération civile. Disposant d'un ministère ou d'un secrétariat d'État dédié, installé rue Monsieur dans l'hôtel de Montesquiou à Paris, cette dernière est essentiellement

7. P. Péan, *L'Homme de l'ombre*, Paris, Fayard, 1990.

8. M. Goya, *Le Temps des guépards*, Paris, Tallandier, 2021.

encadrée par d'anciens administrateurs coloniaux. Elle déploie, chiffre considérable, entre 8 000 et 10 000 conseillers, consacrés aux « pays du champ » d'Afrique occidentale et centrale. Ces derniers concentrent leurs efforts sur la construction de l'État post-colonial *via* la formation des élites, la modernisation de l'administration, la mise en place de politiques de planification et d'aménagement du territoire, la protection des industries naissantes et un certain productivisme agricole. Ils mettent en œuvre une aide publique au développement supérieure à 1 % du PIB sous la présidence du général de Gaulle, mais qui décroît ensuite rapidement pour se stabiliser aux alentours de 0,6 % pendant les septennats de François Mitterrand⁹.

Carte n° 1 : Le champ de la coopération française en Afrique de l'Ouest en 1990



© Léo Péria-Peigné, *Ifri*, 2022.

À côté de l'aide, la France joue évidemment un rôle clé sur le plan monétaire à travers la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), instituts d'émission des deux « francs » de la Communauté financière africaine (CFA) bénéficiant d'un taux fixe avec le franc français, garanti par un fonds de réserve auprès du trésor français. Enfin, la dimension commerciale restait essentielle. D'une part, la région est indispensable à l'indépendance et à la maîtrise des coûts du pétrole et de l'uranium, nécessaires à la croissance des Trente Glorieuses et au mix énergétique

9. F. Pacquement, « Le système d'aide au développement de la France et du Royaume-Uni : points de repère sur cinquante ans d'évolutions depuis la décolonisation », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, 2010, p. 55-80.

français. D'autre part, en termes de débouchés, la France possédait en 1960 environ 30 % des parts de marché en Afrique – tous pays confondus. Cette proportion sera certes divisée par deux en trente ans du fait d'une première phase de diversification après les indépendances mais se stabilisera autour de 15 % au début des années 2000¹⁰.

Dans ces premières décennies, l'Afrique n'a pas encore amorcé le gros de sa transition démographique et économique. À titre d'exemple, la population du Mali passe en 30 ans de 5,5 millions à 8,5 millions d'habitants, ce qui reste bien inférieur à la croissance de la période qui suivra. De même, le capital humain évolue lentement : le taux d'alphabétisation au Burkina Faso passe de 8,4 % à 13,2 % entre 1975 et 1992¹¹. Et si la croissance économique est bien réelle, elle reste inégale et irrégulière ce qui limite l'émergence de véritables marchés de consommation.

Ainsi, jusque dans les années 1990, l'Afrique de l'Ouest semble encore une zone à la portée de la France et de ses moyens, la seule « où elle peut encore, avec 500 hommes, changer le cours de l'Histoire » dit en 1978 le ministre des Affaires étrangères Louis de Guiringaud¹².

Peu de compétiteurs stratégiques

Au cours de cette période fondatrice, la France – qu'elle soit gaullienne, giscardienne ou mitterrandienne – fut toujours préoccupée par l'idée de voir son influence en Afrique écartée par des puissances concurrentes. Elle demeure en réalité peu contestée sur ses bases. Le choix du « camp socialiste » par certains pays – la Guinée de Sékou Touré (1958-1984), le Mali de Modibo Keita (1960-1968), le Congo de Massamba-Débat (1963-1977), Madagascar et le Bénin des premières années Ratsiraka et Kérékou (1975-1985) ou plus brièvement le Burkina de Sankara (1983-1987) – se traduit certes par un éloignement et un rejet de la présence militaire française, mais finalement toujours temporaire et conduisant rarement à la rupture totale en matière de coopération.

En outre, si la concurrence des « Anglo-saxons » et notamment des États-Unis constitue une véritable obsession de Paris, qui explique en partie l'ingérence française au Biafra ou l'aveuglement au Rwanda, encore récemment pointé par le rapport Duclert¹³, elle ne sera jamais

10. H. Gaymard, *Relancer la présence économique française en Afrique : l'urgence d'une ambition collective à long terme*, Rapport au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et au ministre de l'Économie et des Finances, avril 2019.

11. Données Banque mondiale, 2022.

12. C. d'Epenoux et C. Hoche, « Giscard l'Africain », *L'Express*, 15 décembre 1979.

13. Sur l'obsession anti-américaine durant la période gaullienne lire P.-M. Durand, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession*

véritablement menacée dans les pays du champ. L'influence française ne sera véritablement contestée que par les régimes tiers-mondistes d'Afrique du Nord, l'Égypte de Gamal Abdel Nasser dans les années 1960 ou la Libye de Mouammar Kadhafi dans les années 1980.

« En finir avec la Françafrique » : une transition inachevée

La fin de la guerre froide et la réduction, dans l'opinion, de la politique africaine de la France à la seule « Françafrique » fustigée vont très progressivement imposer une transformation de son modèle de présence militaire. Mais en l'absence d'une véritable vision, résolue et acceptée par tous ses acteurs, les trente dernières années attestent d'une mécanique stratégique de plus en plus grippée, aux prises avec des lignes politiques contradictoires, une dispersion des moyens et des motivations de moins en moins lisibles.

Hésitations politiques

Au cours de la guerre froide, l'Afrique apparaissait donc comme un des théâtres périphériques permettant de justifier la plupart des actions militaires au nom de la lutte contre le communisme – cette réalité ne se limitant évidemment pas à la France. La chute de l'Union soviétique ne permet donc plus de justifier cette « *realpolitik* » au nom de laquelle la France accordait son soutien à des pouvoirs sans partage.

La grande rupture du discours français est évidemment formulée en juin 1990 lors de l'intervention de François Mitterrand au sommet franco-africain de La Baule. Souhaitant décliner en Afrique le vent de liberté qui souffle sur l'Europe avec la chute du Rideau de fer¹⁴, le président entend inaugurer un nouveau paradigme, dans lequel le soutien français serait désormais conditionné aux progrès démocratiques des régimes en place¹⁵.

américaine, Paris, L'Harmattan, 2008. L'influence de cette approche sur F. Mitterrand lors de la crise rwandaise est analysée largement dans le rapport de la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994)*, rapport remis au président de la République, 26 mars 2021.

14. La fin du bloc communisme conduit également au renversement du paradigme occidental qui laissait à la France la liberté d'exploitation des ressources minières africaines en contrepartie d'une lutte farouche contre le « communisme exotique ». Dès lors, le changement de posture visait à permettre de protéger les accès énergétiques de la France en renforçant la légitimité de ses relations particulières et spéciales.

15. Allocution de F. Mitterrand, président de la République, sur la situation économique de l'Afrique, les possibilités d'aide des pays les plus riches et la position française en matière de coopération et d'aide financière, La Baule, 20 juin 1990 ; J.-P. Bat, *Le Syndrome Foccart : la politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*, op. cit.

La nouvelle logique transactionnelle est d'autant plus difficile à mettre en œuvre qu'elle se combine mal avec le fond des intérêts géopolitiques de la France – réels ou perçus – et la quête de stabilité sur un continent où se multiplient les guerres civiles. Son application au cas par cas provoque incompréhensions, frustrations et sentiments de trahison, tant par les autocrates s'estimant abandonnés par la France, que par les militants d'opposition dénonçant une démocratisation de façade. Les exemples de contradictions se multiplient dès le début des années 1990 : Paris accompagne bien les transitions démocratiques au Bénin ou au Mali – avec la chute de Moussa Traoré – mais peine simultanément à se positionner au Togo face au général Eyadema, « ami de la France » qui s'accroche au pouvoir au prix d'une dure répression, tout comme au Gabon, au Congo, au Cameroun et au Tchad où persiste la politique de soutien inconditionnel au régime en place.

Cette libéralisation inachevée entame la confiance des régimes issus de la *Pax Gallica*. L'exemple par excellence de cette indétermination continue est la crise ivoirienne : lorsque fin décembre 1999 l'héritier d'Houphouët-Boigny, Henry Konan Bédié, est déposé par un coup d'État, Paris refuse d'intervenir permettant finalement l'élection de Laurent Gbagbo, opposant historique au régime. Puis en 2002, lorsque ce dernier, menacé à son tour par l'insurrection au nord, active les accords de défense et demande l'assistance française, Paris lance l'opération Licorne mais qui se limite à une interposition entre les belligérants.

Ce faisant, la France s'expose à une double critique : les rebelles l'accusent de renouer avec la vieille pratique de sécurisation de régime et Laurent Gbagbo de l'empêcher de mater la révolte. Les accords de Marcoussis signés sous l'égide de la France en 2003 ne permettent pas de résoudre le conflit, attisant le ressentiment anti-français chez les partisans ultranationalistes de Gbagbo avec le bombardement de Bouaké et les émeutes d'Abidjan l'année suivante¹⁶. Il faut attendre l'ultime provocation de ce dernier en 2011 pour que le président Sarkozy finisse par imposer le résultat des élections transférant le pouvoir à son ancien rival, Alassane Ouattara.

16. Le 6 novembre 2004, deux chasseurs Su-25 de l'armée de l'air ivoirienne pilotés par des mercenaires de Biélorussie bombardent la base française de Bouaké, au centre de la Côte d'Ivoire, faisant neuf morts et 38 blessés parmi les soldats français. Après la riposte française qui détruit les principaux moyens militaires aériens ivoiriens, les partisans du président Gbagbo s'attaquent aux ressortissants français à Abidjan. Plusieurs milliers de Français sont alors évacués du pays.

Une telle hésitation politique illustre l'incohérence de la doctrine du « ni, ni » (« ni ingérence, ni indifférence ») que Nicolas Sarkozy propose dans son discours du Cap en 2008¹⁷ et qui vise à poursuivre la remise à plat de « l'ancien modèle des relations entre la France et l'Afrique ». Ce dernier a pourtant lancé un processus de renégociation générale des accords de défense, pierre de touche de la présence militaire. Le nouveau cadre juridique et diplomatique prône la transparence, en rendant publics les traités et en les soumettant à l'approbation du Parlement, et le respect de la souveraineté nationale, en renonçant aux clauses d'assistance en cas de troubles intérieurs. Ainsi, la France a *de facto* mis fin à son rôle « d'assurance vie » des régimes africains.

Depuis, plusieurs présidents africains, perçus à tort ou à raison comme « amis de la France », ont été renversés par des coups d'État sans que la France n'intervienne pour les protéger, comme cela aurait pu être le cas auparavant : Mamadou Tandja au Niger en 2010, Ahmadou Toumani Touré au Mali en 2012, François Bozizé en Centrafrique en 2013, Blaise Compaoré au Burkina Faso en 2014, Ibrahim Boubacar Keïta au Mali en 2020. La mort au combat d'Idriss Déby en 2021 a également pu être présentée comme un refus de la France de s'engager à fond, comme elle l'avait pourtant fait à de nombreuses reprises dans le passé (2006, 2008, 2019) pour sauvegarder le régime. Ceux qui restent, surtout en Afrique centrale, tels Ali Bongo, Paul Biya ou Denis Sassou-Nguesso, semblent incarner un héritage souvent encombrant et ne peuvent guère se faire d'illusion sur une quelconque sécurisation par la France de leur assise.

Pour autant, la clarification de la politique africaine de la France n'a pas été menée à son terme : le choix de reconnaître la transition politique clairement confisquée au Tchad au profit de Mahamat Déby – presque simultanément à la condamnation du putsch au Mali – en est un exemple parmi d'autres. Au contraire, d'autres pays européens ayant renoncé à exercer une quelconque influence stratégique en Afrique par refus de s'afficher aux côtés d'acteurs locaux jugés infréquentables, la France maintient une ambition issue d'une volonté de défense d'intérêts, aussi mal identifiés fussent-ils (cf. *infra*). Puisque son action ne peut plus relever de la sécurisation de « régimes amis », elle s'inscrit dans de nouveaux objectifs plus abstraits et globaux. Cette ligne, définie par Nicolas Sarkozy dans son discours au Cap en 2008, est la suivante :

17. Discours de N. Sarkozy, président de la République française, devant le Parlement Sud-Africain, Le Cap, 28 février 2008.

« La France doit commencer par reconnaître et assumer ses intérêts en Afrique. La paix et la sécurité du continent africain, la lutte contre la pauvreté, la croissance économique du continent, votre insertion dans la mondialisation sont [...] des intérêts communs. La France [a] intérêt au développement de l'Afrique. Parce que les guerres, les pandémies, les trafics ou le terrorisme en Afrique auront des conséquences directes en Europe et en France. »¹⁸

Paix, sécurité, développement, lutte contre le terrorisme et la criminalité demeureront les mots d'ordre de François Hollande et d'Emmanuel Macron malgré des styles différents. Or, ces objectifs, suffisamment flous, encourent le risque d'une divergence avec les pouvoirs africains susceptibles de ne pas partager la même interprétation des objectifs et des moyens d'y parvenir.

Une réduction continue des moyens

En même temps que la ligne politique et l'offre stratégique de la France en Afrique se font plus hésitantes, ses moyens civils et militaires connaissent une réduction continue. La fin de la guerre froide et la grande réforme des armées françaises entre 1996 et 2015 se traduisent en effet par une série de déflations dont les forces de présence à l'étranger souffrent plus encore que d'autres¹⁹.

Dès 1996, les 1 500 hommes des Éléments français d'assistance opérationnels (EFAO), installés à Bangui et à Bouar en Centrafrique sont retirés²⁰. Les autres garnisons de Dakar, Abidjan, Libreville et Djibouti sont également réduites, de sorte que l'ensemble du dispositif (hors Tchad) passe de 8 000 hommes en 1995 à tout juste 5 000 en 2001. Le mandat de Nicolas Sarkozy, avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et la renégociation à la baisse des accords de défense, va encore accélérer cette déflation. C'est d'autant plus le cas que, prenant acte de la moindre dépendance au pétrole de la France et d'une véritable politique de diversification des approvisionnements stratégiques, le *Livre blanc* de 2008 affiche la volonté de réduire la place de l'Afrique dans les déploiements à l'étranger : l'ouverture d'une base permanente à Abou Dhabi en 2009 est le symbole de cette « désafricanisation » progressive du dispositif pré-positionné.

C'est dans cette logique qu'est actée à l'été 2011 la dissolution des Forces françaises du Cap Vert, ancrage historique de près de 1 200 hommes. Les Éléments français du Sénégal (EFS), qui leur succèdent,

18. *Ibid.*

19. É. Tenenbaum avec M. Paglia et N. Ruffié, « Confettis d'empire ou points d'appui ? L'avenir de la stratégie française de présence et de souveraineté », *Focus stratégique*, n° 94, Ifri, février 2020.

20. F. de Saint-Victor, « 45 ans d'opérations militaires françaises en République centrafricaine », *Lettre du RETEX-OPÉRATIONS*, n° 8, 9 décembre 2013, p. 2.

sont limités à 350 militaires qui forment un Pôle opérationnel de coopération (POC) ayant vocation à travailler aux côtés des armées des 15 pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La réforme initiale de 2008 prévoyait de transformer l'emprise de Djibouti en une base similaire pour la façade orientale de l'Afrique, tandis que les forces en Côte d'Ivoire et au Gabon devaient tout simplement disparaître. Une telle réduction du dispositif aurait ramené la présence militaire française en Afrique à moins d'un millier d'hommes.

Les inquiétudes soulevées par certains pays partenaires – et en premier lieu le Gabon et Djibouti – vis-à-vis de ces hypothèses de retrait ainsi que la dégradation sécuritaire conduisent cependant Paris à revoir en partie la déflation. Au Mali en janvier 2013 et en République centrafricaine en décembre de la même année, la France puise ainsi dans ses forces de présence pour constituer le fer de lance d'interventions marquées par des urgences sécuritaire et humanitaire. Si ces opérations interviennent trop tard pour peser significativement sur la rédaction du *Livre blanc* de 2013 et de la Loi de programmation militaire 2014-2019, elles n'en permettent pas moins d'atténuer les réductions engagées. En 2014, un nouveau schéma d'organisation des forces de présence prévoit de conserver deux pôles de coopération – et non plus un seul – sur la façade atlantique de l'Afrique. Les Forces françaises du Gabon sont réduites, comme leurs homologues du Sénégal, de 900 à 350 hommes pour devenir les Éléments français du Gabon (EFG), et sont donc érigés en Pôle opérationnel de coopération (POC), avec une zone de responsabilité couvrant les onze pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Mais surtout, il est décidé de maintenir une base permanente en Côte d'Ivoire au-delà de la fin de l'opération Licorne en 2015, à hauteur d'un millier d'hommes. Ce réservoir de force prend la fonction de Base opérationnelle avancée (BOA), couvrant toute l'Afrique de l'Ouest, de même que pour les forces françaises de Djibouti en Afrique de l'Est²¹.

La doctrine évolue aussi à mesure que les moyens se réduisent et que le temps des gardes prétoiriennes apparaît révolu. Dans les années 1990 et 2000, les forces de présence s'inscrivent dans une logique d'interposition avec le « renforcement des capacités africaines de maintien de la paix » (RECAMP) articulé avec l'Organisation des Nations unies (ONU) et les « Forces africaines en attente » des organisations régionales (CEDEAO et CEEAC). Avec la diffusion du djihadisme dans la décennie 2010, la lutte contre le terrorisme succède peu à peu au maintien de la paix. La nouvelle approche privilégie la

21. Y. Fromion et G. Rouillard, *L'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours ?*, Rapport d'information de la Commission de la Défense nationale et des forces armées, Assemblée nationale, 9 juillet 2014.

formation, notamment *via* la coopération structurelle gérée par la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du Quai d'Orsay, qui appuie le travail d'une quinzaine d'Écoles nationales à vocation régionale (ENVR). Le travail de la DCSD est complété par d'autres actions du ministère des Armées qui organise l'accueil des stagiaires africains dans différentes écoles militaires en France. Enfin, ces approches structurelles se combinent à des missions d'instruction opérationnelle et d'entraînement pilotées depuis les POC de Dakar et de Libreville.

La politique de coopération évolue également dans le domaine civil. L'appellation de « pays du champ », qui induisait l'existence définitive de liens privilégiés, est progressivement bannie après 1990²². En 1994, le franc CFA est fortement dévalué afin de financer le remboursement de la dette et les réformes des États par un modèle fondé sur l'exportation exploitant la théorie des avantages comparatifs. L'ancien ministère de la Coopération est mis sous la tutelle de celui des Affaires étrangères en 1999 tandis que le périmètre des bénéficiaires est élargi en quelques années de 36 à 71 États²³. Cette politique publique est mise au service d'une « diplomatie d'influence », appropriation par le Quai d'Orsay du concept de *soft power* de Joseph Nye, concept alors central au département d'État américain²⁴.

En termes de doctrine, la *doxa* qui s'impose alors énonce la supériorité de l'économie libérale comme moteur de la démocratisation des sociétés. C'est à cette époque qu'émerge pour les pays les moins avancés le dogme de « l'ajustement structurel » issu du Consensus de Washington, qui applique à l'aide au développement les principes du renouveau libéral. Cette conception va jouer un rôle important dans la « déconstruction » d'une large partie de l'appareil des États post-coloniaux perçus comme l'héritage d'un ordre ancien et dirigiste²⁵. Les priorités des premiers temps de la coopération (construction de l'État régalien, satisfaction des besoins de base) sont alors reléguées pour permettre l'atteinte des objectifs d'ajustement

22. Une première tentative de sortir la Coopération de la zone franc et de l'ouvrir à toute l'Afrique, anglophone et lusophone, avait déjà été menée par Jean-Pierre Cot au ministère de la Coopération entre 1981 et 1982. Mais l'attachement à l'époque de François Mitterrand pour ce concept n'avait pas permis une véritable mise en œuvre. Après 1990, la mise en place d'une « Zone de Solidarité Prioritaire » (ZSP) lors de la réforme de la Coopération en 1998 (et de son passage au Quai d'Orsay) a permis de cibler les pays les plus pauvres d'Afrique. Elle a été abandonnée en 2009. Toutefois, la priorisation de l'Aide publique au développement est clairement aujourd'hui moins marquée par des aspects politiques que socio-économiques. Voir P. Jacquemot, « Cinquante ans de coopération française avec l'Afrique subsaharienne » *Afrique contemporaine*, vol. 238, 2011, p. 43-57.

23. À titre d'illustration, la France disposait en 1996 de 310 coopérants en Afrique de l'Ouest. En 2021, elle déploie des effectifs équivalents, mais répartis dans... 140 pays.

24. Sur ce point, lire F. Charillon, *Guerres d'influence. Les États à la conquête des esprits*, Paris, Odile Jacob, 2022.

25. Lire par exemple B. Badie, *L'État importé*, Paris Fayard, 1992.

structurel. La fragilisation du secteur public qui en résulte, porte en germe une partie des actuelles crises de la gouvernance dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne²⁶.

Au cours des décennies 2000 et 2010, des tentatives de modernisation de l'État seront bien engagées, mais combinées à d'autres priorités – droits humains, préoccupations sociales ou encore environnementales. Finalement, à l'heure où réémergent de multiples défis globaux (démographie, pauvreté, crises climatique et sanitaire), les États d'Afrique de l'Ouest sont restés dépourvus de fondements propres, bloquant leur chemin vers la maturité²⁷. La révision à la baisse du dispositif militaire est à l'image de la fonte des moyens de la coopération civile : les effectifs de l'Assistance technique sur le continent passent de 10 000 au début des années 1980 à un petit millier au début de la décennie 2010²⁸. Si l'aide publique au développement se maintient – en dépit d'une chute significative dans les années 1990, qui sera ensuite rattrapée dans les années 2000 –, elle est largement externalisée, passant désormais de plus en plus par des acteurs locaux, des opérateurs de l'État et des organisations non gouvernementales.

Le piège malien : révélateur des limites de l'influence française

De La Baule au Cap, la politique africaine de la France a donc été caractérisée par un désengagement progressif, marqué par des hésitations croissantes. Ainsi, la moralisation du discours coexistant avec la survie de réflexes et de réseaux hérités de la « Françafrique » n'a pas permis de construire de véritables nouvelles lignes de force. Ce manque de clarté a semblé un temps s'effacer avec l'émergence d'une menace terroriste au Sahel qui paraissait rendre à l'Afrique de l'Ouest son véritable intérêt stratégique. Pour autant, l'intervention française dans la zone, et tout particulièrement au Mali a finalement agi comme un révélateur des limites de l'influence française, conduisant à une contre-performance stratégique qu'il importe aujourd'hui de regarder en face.

26. G. Azoulay, « Les nouvelles formes de l'aide publique au développement et l'éventuel "retour de l'État" dans les pays d'Afrique subsaharienne », *Mondes en développement*, vol. 153, n° 1, 2011, p. 57-70.

27. B. Badie, *L'État importé*, *op. cit.*

28. P. Jacquemot, « Cinquante ans de coopération française avec l'Afrique subsaharienne », *op. cit.*

Les attendus de l'intervention

À la différence des États-Unis et de plusieurs de ses alliés européens, la France ne s'est pas, dans la première décennie du XXI^e siècle, impliquée massivement dans la lutte contre Al-Qaïda. Depuis 2001, son territoire n'a pas été touché par des attentats majeurs, elle se refuse à participer aux opérations en Irak et jusqu'au sommet de Budapest en 2008, son engagement en Afghanistan est très limité, laissant subsister un doute sur sa résolution à soutenir la grande stratégie américaine de « guerre mondiale contre le terrorisme²⁹ ».

À partir de 2007, la menace djihadiste se développe en Afrique de l'Ouest, d'abord à partir d'attentats limités sur des cibles « molles » (touristes), des infrastructures (ambassades) puis elle vient peser sur un symbole national (annulation du rallye Paris-Dakar) avant de s'attaquer aux intérêts d'Areva au Niger puis de prendre la forme de prises d'otages récurrentes. Avec la conquête de Gao et de Tombouctou par les groupes indépendantistes Touaregs soutenus par la mouvance djihadiste, la France perçoit le risque de l'établissement d'un « sahélistan » qui affiche alors clairement sa volonté de conduire des attaques contre les intérêts français et en France même³⁰.

Ainsi, alors que son retrait d'Afghanistan se termine, et après une longue phase de planification « à froid » (Plan Sahel), l'armée française s'engage directement contre les djihadistes le 13 janvier 2013 en réaction à un raid dirigé vers Bamako et mené par Iyad ag Ghali, le chef d'Ansar Eddine³¹. Paris prend alors sa place dans la guerre contre le terrorisme face à un adversaire majeur, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), la franchise nord-africaine du groupe terroriste.

En se dressant face à une menace apparemment sans ambiguïté, la « lutte contre le terrorisme » au Sahel permet de consolider la stature de la France, en particulier vis-à-vis des États-Unis, un objectif diplomatique majeur depuis 2008, tout en permettant de faire oublier les expéditions marquées par la « Françafrique ». Elle va pourtant faire face aux mêmes dilemmes politico-stratégiques que d'autres interventions en apparence plus controversées. L'opération Serval, lancée en janvier 2013, avait clairement atteint ses objectifs permettant, à la demande du gouvernement de transition à Bamako, de repousser une offensive des groupes djihadistes qui s'étaient emparés du nord du pays à la faveur de la rébellion touarègue.

29. M. Hecker et É. Tenenbaum, *La Guerre de vingt ans : djihadisme et contre-terrorisme au XXI^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 2021.

30. L. O. M. Salem, *Le Ben Laden du Sahara : sur les traces du djihadiste Mokhtar Belmokhtar*, Paris, La Martinière, 2014.

31. J.-C. Notin, *La Guerre de la France au Mali*, Paris, Tallandier, 2014.

Malgré cette réussite initiale, il apparaît vite que la menace terroriste perdurera si un solide processus politique n'est pas mis en œuvre. L'enjeu est alors de réussir à dénouer les conflits politiques et sociaux anciens qui ont finalement conduit à l'alliance des groupes irrédentistes locaux avec les djihadistes³². Capitalisant sur son succès militaire, la France cherche à affirmer son rang en s'imposant comme l'acteur clé de la crise malienne. Cette stratégie semble l'occasion de démontrer sa capacité à réduire le terrorisme tout en participant au rétablissement de l'État. Alors que les États-Unis ont quitté l'Irak en 2011 et que la situation semble aussi mal engagée en Afghanistan, elle apparaît prête à démontrer sa stature en rétablissant l'ordre dans sa zone d'influence privilégiée³³.

Ainsi fixé, l'objectif de l'opération Barkhane, qui succède à Serval à l'été 2014, n'est donc pas d'éradiquer les groupes djihadistes, mais de maintenir la pression sur ces derniers par une action militaire de contre-terrorisme afin de donner le temps aux partenaires sahéliens de mener les deux tâches de fond indispensables à une sortie de crise :

- restaurer l'autorité de l'État par une profonde réforme de l'appareil sécuritaire malien, qui appuiera le retour d'autorités politiques légitimes ;
- apporter des réponses politiques, économiques et sociales au conflit au Nord-Mali, en œuvrant si nécessaire à une évolution du statut de cette région et de la représentation de ses populations.

Ces deux processus portent sur les deux faiblesses de la politique française en Afrique depuis les indépendances : favoriser la souveraineté des États et la démocratisation de leurs régimes politiques. Ils sont en outre conduits en recherchant l'appui des alliés régionaux et le soutien des acteurs internationaux du maintien de la paix et du développement. Sans doute trop ambitieux, confrontés d'emblée à des réalités maliennes trop complexes, ils se révèlent bientôt hors d'atteinte.

Un processus politique enrayé

Les premières années post-Serval avaient pourtant été marquées par une dynamique positive avec l'arrivée en 2014 d'un nouveau pouvoir malien issu d'élections libres et la signature en 2015 d'un Accord de paix et de réconciliation (APR) – dits Accords d'Alger – avec les groupes armés au Nord. La mise en œuvre de l'APR, aujourd'hui au point mort,

32. *A posteriori*, et toute chose étant égales par ailleurs, il reste troublant de constater l'écho de cette configuration du Sahel adossé au sanctuaire algérien avec la situation insurrectionnelle en zone « ACPAK » début 2002.

33. M. Shurkin, *France's War in Mali: Lessons for an Expeditionary Army*, Santa Monica, Rand Corporation, 2014.

s'est toutefois vite heurtée au flou du texte et à la mauvaise volonté des parties dans la mise en œuvre.

Au Nord, les groupes armés disposent de fait du pouvoir sans avoir à en assumer la responsabilité. Au Sud, le pouvoir dit central fait mine de s'irriter que la France l'empêche de reconquérir son intégrité territoriale – pointant notamment la demande faite aux Forces armées maliennes (FAMa) en 2013 de ne pas entrer dans Kidal, retombée aux mains des indépendantistes touareg. La réalité est que Bamako n'a pas les moyens de s'imposer à Kidal : l'infructueuse tentative du Premier ministre Moussa Mara l'a démontré en 2014 et le « retour » du bataillon des FAMa en 2020 n'a trompé personne³⁴. Sa volonté réelle peut d'ailleurs être mise en doute tant les arrangements électoralistes – et les marchandages sur fond de trafics – avec les groupes signataires servent les intérêts du pouvoir central en offrant la fiction d'un contrôle administratif qui n'a en réalité jamais existé.

Comme dans d'autres crises africaines des années post-guerre froide, la France est donc intervenue directement dans les affaires intérieures maliennes tout en refusant de choisir un camp et a dès lors multiplié les frustrations. Ainsi, Paris donnait initialement l'impression à l'État malien qu'il soutenait certaines revendications des mouvements indépendantistes ou autonomistes de « l'Azawad » au motif qu'ils auraient représenté une opposition, au moins de façade, aux djihadistes. Après la signature de l'APR, la France fait le pari des mouvements dits de « la Plateforme », un entre-deux composé de groupes armés du Nord plus conciliants avec Bamako³⁵. Mais leurs méthodes dans la région de Ménaka ont conduit à la fin de la coopération après 2017. Finalement, Paris finira par se résoudre à jouer à fond la carte du « retour de l'État », mais sans doute trop tard pour exploiter une telle volonté éteinte depuis plusieurs années.

À chaque stade, le style des opérations françaises aura lui-même évolué. L'armée française est en effet confrontée au défi insoluble de s'approprier les dynamiques politico-sociales locales pour pouvoir trouver et neutraliser des djihadistes qui se sont fondus dans le paysage politique, ce préalable étant jugé indispensable au transfert de la mission contre-insurrectionnelle aux FAMa. Avant l'APR, elles maintiennent les FAMa à l'écart et tentent d'isoler les éléments radicaux des groupes touaregs. Après l'APR, les FAMa sont progressivement associées aux opérations, de façon très limitée, tandis que certaines d'entre elles sont coordonnées avec des milices communautaires. Les dernières années voient un engagement

34. L. Fachaux, « L'arrivée de l'armée à Kidal est acceptée et négociée depuis des mois », *Tv5 Monde*, 12 février 2020, disponible sur : <https://information.tv5monde.com>.

35. « Je n'ai pas besoin de canons supplémentaires, mais il nous faut gagner en mobilité », interview du général Guibert, *Libération*, 9 juillet 2018.

beaucoup plus résolu avec les FAMA dans le cadre de grandes opérations où elles apparaissent enfin massivement présentes³⁶.

Chacune de ces stratégies aurait pu fonctionner mais appliquées successivement ou même simultanément, sans véritablement mise à plat des divergences de point de vue au sein de l'administration³⁷ elles étaient irrémédiablement vouées à l'échec. Dès lors, la France n'est plus perçue comme partenaire fiable ou durable. Ces errements, qui soulignent toujours plus négativement son engagement, renforcent la crispation des relations avec le pouvoir en place à Bamako.

Sahélisation et européanisation : de fausses pistes ?

Dès le début de la crise sahélienne en 2012, la stratégie française consistait à éviter un engagement militaire direct afin, entre autres, de prévenir le procès en impérialisme post-colonial. L'approche – d'abord diplomatique – privilégie alors une « solution africaine » par la mise en place de la Mission internationale de soutien au Mali conduite africaine (MISMA) menée par la CEDEAO avec l'Europe – et non seulement la France – en appui, *via* la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM Mali) dont le principe est acté dès décembre 2012.

L'offensive djihadiste prit de court ces deux processus et imposa une réaction militaire directe de la France, ainsi propulsée en première ligne. Paris a cependant vite cherché à renouer avec son idée initiale d'internationalisation de la sortie de crise. L'arrivée au pouvoir en 2017 d'Emmanuel Macron – qui souhaite pouvoir se désengager plus rapidement que son prédécesseur ne l'avait initialement envisagé –, va accélérer cette pression en vue d'établir un calendrier de retrait. Pourtant, là encore, les réalisations ne seront guère à la hauteur des attentes.

Sur l'axe « sahélistation », Paris part du constat d'échec du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) – structure créée par l'Algérie en 2010 mais demeurée sans effet – et de la MISMA – finalement remplacée par la MINUSMA sous tutelle de l'ONU. C'est sur cette base qu'est élaborée en 2014, à l'initiative de Nouakchott et Niamey, le G5-Sahel, nouvelle structure de coordination régionale qui se veut « légère » et efficace regroupant la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso. Le G5-Sahel se fixe deux piliers : le développement et la sécurité. Le pilier « développement » vise à attirer

36. Cette dernière phase est symbolisée par la TF européenne Takuba, dont le concept initial repose sur un accompagnement au combat de forces maliennes par des forces spéciales, selon un très faible ratio, qui impose de fait une autonomisation accélérée des Maliens.

37. Les principaux acteurs étant la cellule Afrique de l'Élysée, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'État-Major des Armées et la DGSE.

et coordonner les capitaux de l'aide dégagés pour la région Sahel par les grands bailleurs de fonds internationaux, *via* un ambitieux Plan d'investissements prioritaires destinés à lancer une série de projets régionaux notamment dans les infrastructures. Ce dernier est cependant resté très largement lettre morte³⁸.

Le pilier sécuritaire prend quant à lui surtout la forme du projet de « force conjointe » composée d'une demi-douzaine de bataillons issus des armées nationales et destinée à conduire des opérations contre les sanctuaires transfrontaliers. D'un financement laborieux, qui échappera largement à l'Europe (États-Unis et surtout pays du Golfe³⁹), la Force conjointe souffre des mêmes problèmes que les armées dont ses unités sont issues, auxquels s'ajoutent l'inertie organisationnelle et la persistance de problèmes de coordination, voire de défiance entre voisins. Enfin, la fragilité politique des régimes avec les coups d'État au Mali et au Burkina Faso et la succession violente d'Idriss Déby au Tchad ont pesé sur les capacités de coopération lorsqu'elles n'ont pas simplement conduit à une démobilisation.

L'eupéanisation est l'autre axe majeur de la stratégie française. Elle s'est incarnée dans les actions d'EUTM Mali et son équivalent pour les forces de police (EUCAP Mali). Si dans un contexte extrêmement hostile et complexe, ces missions ont rapidement atteint leurs limites⁴⁰, Paris a aussi su mobiliser les Européens directement au sein de Barkhane : c'est notamment le cas des Britanniques et des Danois qui y ont déployé d'importantes capacités aéromobiles.

La volonté d'impliquer davantage encore les Européens au Sahel auprès des forces locales débouche en 2019-2020 sur l'initiative Takuba qui consiste en un groupement de forces spéciales issues d'une douzaine de pays et destiné à former et accompagner au combat les forces maliennes – réorganisées partiellement sur la base de nouvelles unités légères de reconnaissance et d'intervention (ULRI). Arrivée à pleine capacité opérationnelle au printemps 2021, Takuba sera cependant l'une des premières victimes collatérales du désaccord politique avec la junte de Bamako – celle-ci rejetant à partir du mois de janvier 2022 la base légale du statut des forces qui y servent⁴¹.

38. N. Desgrais, « Cinq ans après, une radioscopie du G5-Sahel Des réformes nécessaires de l'architecture et du processus décisionnel », *Fondation pour la recherche stratégique*, mars 2019.

39. Dont certains apparaissent aujourd'hui clairement comme des compétiteurs et dont le système de valeur a pu laisser apparaître d'évidentes contradictions avec la finalité politique recherchée par la France et ses alliés.

40. Ces missions sont dites « *non executive* » et ne disposent pas de mandat pour la conduite d'opérations. Elles se limitent donc à des actions non combattantes (ici la formation).

41. « Takuba : la junte malienne redemande "avec insistance" le départ du contingent danois », *France 24*, 27 janvier 2022, disponible sur : www.france24.com.

Plus largement, l'eupéanisation a bien montré la capacité d'entraînement française sans parvenir à véritablement diluer le coût politique du contre-terrorisme sahélien. Mais elle a aussi présenté un risque de perte de cohérence – aussi bien interne que dans l'interface avec les partenaires – et de suivi dans la durée, avec une problématique sécuritaire sahélienne déjà complexe en soi et encore plus difficile à appréhender conjointement avec des alliés, y compris européens.

La France a donc cherché à sortir du face-à-face politique avec ses interlocuteurs africains tels qu'ils prévalaient durant la période post-coloniale. À sa place, le recours à l'appui de la communauté internationale a fait émerger un véritable millefeuille multilatéral. Malgré cela, l'opinion publique continue à lui attribuer la responsabilité stratégique principale. Il va sans dire que la coordination de l'ensemble des lignes d'opérations est extrêmement consommatrice de temps et de ressources.

Il est ainsi possible de comptabiliser une dizaine de « guerres parallèles » menées au Sahel par la France et ses partenaires, où figurent :

- l'opération Barkhane conduite depuis le PCIAT⁴² de N'Djamena ;
- la *Task Force* Sabre qui assure le contre-terrorisme par les forces spéciales depuis Ouagadougou ;
- la coopération opérationnelle menée depuis Dakar ;
- la MINUSMA, engagée au Nord-Mali ;
- la formation assurée par les missions EUTM et EUCAP ;
- la force conjointe du G5-Sahel ;
- les actions de développement coordonnées par l'Alliance Sahel ;
- et enfin les actions des armées nationales et celles des acteurs locaux (milices et groupes d'autodéfense).

La création de la « Coalition pour le Sahel » vise précisément à coordonner l'ensemble de ces acteurs mais il est évident que l'unité de commandement est difficile à maintenir dans un tel paysage institutionnel, alors que l'adversaire, mène une guerre multidimensionnelle et intégrée – malgré ses divisions et la coûteuse lutte fratricide entre factions.

42. Poste de commandement interarmées de théâtre.

Lutte contre le terrorisme, conditionnalité et compétitivité

Plus encore que le fatras institutionnel, c'est la faiblesse de l'articulation politico-militaire de la stratégie française en Afrique subsaharienne qui s'illustre au Mali. Les intérêts de la France y sont souvent réduits à la seule lutte contre les groupes djihadistes, tout en rejetant les options de négociation et en négligeant les données de la compétition stratégique. Or, pour les partenaires locaux, les conditions politiques posées par la France à la lutte contre le terrorisme – et notamment les réformes du fonctionnement de l'État et de la gouvernance – semblent parfois plus menaçantes que l'emprise des groupes djihadistes.

La France prône donc en vain des réformes de gouvernance pour rendre plus efficace le contre-terrorisme alors que la lutte contre le terrorisme est bien souvent conçue, pour ces régimes, comme l'outil permettant de pérenniser leurs systèmes – comme ce fut le cas de la lutte contre le communisme durant la guerre froide. Dans le cas malien, ce décalage a nourri une frustration réciproque qui a d'abord conduit à une méfiance puis à un rejet de la présence française.

Cette dégradation diplomatique progressive a commencé dès le mandat d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), d'abord fortement soutenu par François Hollande en 2013. Les ardeurs se sont cependant peu à peu refroidies au fur et à mesure que l'incurie politique de son gouvernement est apparue au grand jour et que des tensions bilatérales émergeaient quant à l'emploi de la force militaire (frappe sur Abeïbara par exemple⁴³) ou déjà, sur l'ouverture d'éventuelles négociations avec des acteurs considérés à Paris comme irrémédiablement liés aux groupes terroristes.

La relation avec les partenaires locaux a par ailleurs été progressivement empoisonnée par le succès grandissant de théories conspirationnistes considérant que la France ne souhaitait pas réellement la victoire contre le terrorisme. Ces thèses répandues sur les réseaux sociaux furent parfois encouragées par une classe politique cédant facilement à l'appel populiste. L'exemple type en est la déclaration du ministre de la Défense du Burkina Faso, Moumina Cheriff Sy, en juin 2019 : « Nous nous posons beaucoup de questions : s'ils le voulaient vraiment, ils auraient pu les battre, alors, ont-ils d'autres priorités⁴⁴ ? »

43. G. Kadiri et C. Bensimon, « Soupçon de bavure de l'armée française au Mali », *Le Monde*, 7 novembre 2017.

44. « La charge d'un ministre burkinabé contre l'opération Barkhane », *Courrier International*, 7 juin 2019.

Ces prétérations sous-entendent une volonté de la France d'avoir institué et maintenu un état de guerre pour justifier une mainmise économique et un contrôle politique et militaire sur les États sahéliens et leurs ressources, de surcroît présentées comme des Eldorado. Les conséquences, globalement surestimées, de la guerre en Libye – elle-même réduite à l'intervention occidentale –, ou encore l'incompréhension des positions françaises anciennes vis-à-vis des autonomistes Touaregs – aujourd'hui réduits par Bamako à des djihadistes – sont bien entendu ici largement exploitées. Cette rhétorique anti-française, portée par les réseaux sociaux et les stratégies de manipulation de l'information, est évidemment d'autant plus difficilement supportable pour la France que ses soldats perdent la vie presque tous les mois dans le cadre de l'opération Barkhane. La collision de deux hélicoptères français lors de combats dans la vallée d'Eranga en novembre 2019 fait l'amère démonstration de cette divergence de perceptions : alors que la France enterre ses 13 soldats tués, la presse sahélienne fait le procès du manque de sincérité de l'opération Barkhane et dénonce un agenda caché.

Alors que la situation ne cesse de se dégrader dans la zone dite des trois frontières aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso⁴⁵, Emmanuel Macron « convoque » en janvier 2020 les chefs d'État du G5-Sahel, dans une période encore fortement marquée par les 13 morts de l'accident d'Eranga. Il vise précisément à clarifier la situation : le renforcement de l'action militaire française sera conditionné par la confirmation solennelle de la demande d'aide des pays sahéliens à la France pour lutter contre le terrorisme et leur engagement pour des efforts de gouvernance

En dépit de la dynamique insufflée par le sommet de Pau, l'épidémie de Covid-19 et le marasme politico-économique qui en découle au Sahel et singulièrement au Mali – où le président IBK maintient des élections législatives dans des conditions déplorables – reprend vite le dessus. Aussi la chute de ce dernier à la suite du coup d'État qui survient en août 2020, si elle n'avait pas été anticipée, est-elle accueillie à Paris sans grand regret, d'autant que la nouvelle junte indique un calendrier de transition raisonnable et affiche sa volonté de poursuivre la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme.

Mais rapidement les pierres d'achoppement jusqu'alors sous-jacentes se font plus nettes encore. La libération de plus de 200 djihadistes par Bamako dans le cadre de négociations pour la libération d'otages suscite l'ire de Paris, alors que la perspective d'un

45. A. Antil, « Sahel : le sommet de Pau est-il un tournant ? Un engagement français sous critique ? », in T. de Montbrial et D. David (dir.), *RAMSES 2021. Le grand basculement ?*, Paris, Ifri/Dunod, 2020, p. 288-291.

retour à la norme constitutionnelle s'éloigne : la conditionnalité française liant bonne gouvernance et lutte contre le terrorisme est clairement défiée. Les lignes de fracture deviennent plus claires lorsque survient le second coup d'État à Bamako le 24 mai 2021 qui renforce le contrôle des militaires et l'influence de deux personnalités réputées proches de Moscou, le colonel Sadio Camara et l'ex-opposant Choguel Maïga – nommé Premier ministre⁴⁶.

La suspension en juin 2021 de la coopération militaire franco-malienne au motif du manque de progrès dans la transition démocratique ne fait que conforter le souhait depuis longtemps formulé par Emmanuel Macron de mettre en œuvre une stratégie de sortie du conflit sahélien. L'annonce en ce sens faite le 10 juin par le président de la République ne va cependant faire qu'accélérer la brouille franco-malienne. Alors qu'il accuse la France « d'abandon en plein vol⁴⁷ » à la tribune des Nations unies, Choguel Maïga et son ministre de la Défense Sadio Camara, préparent en sous-main un partenariat alternatif avec la Russie par l'intermédiaire des mercenaires de la société militaire privée Wagner.

C'est donc toute l'approche française du conditionnement du soutien militaire à des critères politiques internes et de lutte contre le terrorisme qui est mis à mal dans la crise malienne. Tout est dit, ou presque, dans l'allocution d'Emmanuel Macron le 17 février 2022 :

« La lutte contre le terrorisme ne peut pas tout justifier. Elle ne doit pas, sous prétexte d'être une priorité absolue, se transformer en exercice de conservation indéfinie du pouvoir. »⁴⁸

Le contexte de compétition stratégique accrue à l'échelle internationale rend toutefois cette conditionnalité politique, en matière de gouvernance et de respect des normes démocratiques, plus difficile à tenir. En effet, d'autres compétiteurs, la Russie en tête, mettent aujourd'hui sur la table une offre de « sécurisation de régime » sans condition politique interne, suivant une ligne qui n'est d'ailleurs pas si différente de celle de la France des années 1960 à 1990.

46. B. Roger, « Sadio Camara, l'homme de Moscou à Bamako », *Jeune Afrique*, 16 mars 2022.

47. « Le Mali reproche à la France un « abandon en plein vol » dans la lutte contre les djihadistes au Sahel », *Le Monde*, 26 septembre 2021.

48. Propos liminaires du président de la République, Conférence de presse sur l'engagement de la France et de ses partenaires au Sahel, 17 février 2022

Intérêts et menaces : les motifs de la présence

Calqué sur la géographie de l'ancienne Union française, le dispositif militaire que la France a gardé en Afrique apparaît bien comme l'héritage de ses positions coloniales, conservées à la faveur de la persistance des liens entre l'ancienne métropole et les nouveaux États⁴⁹. Malgré la réorientation progressive de sa politique étrangère dans une perspective de « puissance d'équilibre », la France a maintenu un intérêt géopolitique unique pour ses anciennes possessions.

Pourtant, face au constat d'échec, ou *a minima* de contre-performance stratégique de la politique conduite en Afrique de l'Ouest au cours des dix dernières années, certains pourraient être tentés de tourner définitivement le dos à des problèmes qui semblent désormais hors de portée des moyens français. C'est en partie la ligne imaginée depuis 2017 visant à se concentrer sur « l'autre Afrique » : celle qui de l'Éthiopie à l'Afrique du Sud en passant par le Rwanda, semblait un temps laisser derrière elle les problématiques de sécurité pour faire valoir des projets d'avenir dans le champ économique. En même temps, les responsabilités historiques de la France en Afrique de l'Ouest francophone ne lui ont pas permis de se détourner de cette zone en dépit de tous les risques politiques à y prolonger son implication.

Deux écueils guettent aujourd'hui les décideurs à l'égard des choix français à l'endroit de la région. Le premier serait de renoncer à y exercer ce qui reste de sa puissance, sous prétexte d'un « afro-pessimisme » renvoyant le continent aux « trois Parques surmortelles » d'Alfred Sauvy⁵⁰. Le second serait de céder aux sirènes de l'« afro-optimisme⁵¹ » de milieux d'affaires bien intégrés à la mondialisation qui plaquent trivialement le modèle de la *start-up nation* sur des pays en proie à des défis structurels considérables. Et pour cause, le dynamisme économique demeure très contrasté tandis que le niveau des inégalités y est parmi les plus élevés au monde⁵².

49. R. Adjovi, « La politique africaine de la France », *Annuaire français des relations internationales*, vol. 2, 2001, p. 426-437.

50. Famines, guerres et épidémies. Voir A. Sauvy, *De Malthus à Mao Tsé-Toung, le problème de la population dans le monde*, Paris, Denoël, 1958.

51. « L'afro-optimisme, concept en vogue dans les milieux financiers », *Jeune Afrique*, 21 avril 2015.

52. Environ 40 % de la richesse totale y est détenue par 0,0001 % de la population. Lire *La contribution potentielle de la Zone de libre-échange continentale africaine à une*

Dès lors, il est impératif de porter un regard réaliste et dépassionné⁵³ sur les ambitions et les coûts de l'actuel engagement de la France. L'enjeu est clair : s'inscrire de façon plus résolue dans l'exploitation des dynamiques africaines au lieu de se limiter à subir leurs externalités négatives.

Des intérêts de puissance à assumer

Le travail d'objectivation des intérêts stratégiques de la France en Afrique – et tout particulièrement dans l'ancien « pré carré » – est semé d'embûches. Souvent désireuses d'éviter le « procès en Françafrique », les autorités politiques et militaires tendent à récuser le terme même d'« intérêt », préférant mettre en évidence la demande des partenaires africains. Mais cette attitude tend précisément à nourrir les fantasmes sur l'existence d'ambitions secrètes dissimulées par un discours altruiste, également ressenti comme paternaliste. La France gagnerait donc à assumer l'existence de tels intérêts – économiques, politiques et sécuritaires –, qui doivent être analysés sans embarras ni emphase, pour qu'ils puissent aiguiller une politique saine de protection et de coopération équitable là où ils rencontrent ceux des États de la région.

Des intérêts économiques limités et contestés

Sur le plan économique, les intérêts français sont aujourd'hui devenus assez contrastés. La part de marché relative tenue par la France sur le continent africain a rapidement décliné, passant de 15 à 7,5 % entre 2000 et 2020, bien que les exportations françaises y aient doublé en valeur absolue⁵⁴. Ce phénomène témoigne des difficultés à saisir les vastes opportunités de croissance en Afrique, dont se sont en revanche emparés de nouveaux concurrents. La Chine se tient évidemment en tête avec plus de 27 % des parts de marché sur le continent qui se combinent à plus de 80 milliards de dollars d'investissements directs et 150 milliards de dollars accordés en prêts depuis une vingtaine d'années⁵⁵.

D'autres acteurs jouent un rôle important dans cette diversification. Parmi les pays émergents, l'Inde tient une place encore discrète mais grandissante. La Turquie est également très présente

croissante inclusive. Le développement économique en Afrique, rapport de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, 2021, p. 4.

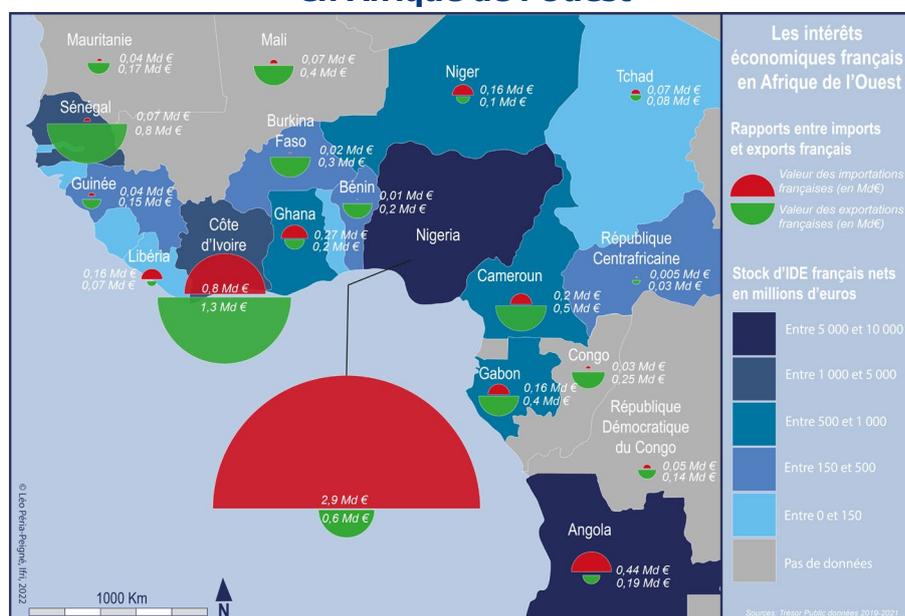
53. J.-M. Severino et O. Ray, *Le Temps de l'Afrique*, Paris, Odile Jacob, 2020.

54. P. A. Savelli (rapporteur), *Relancer la présence économique française en Afrique : l'urgence d'une ambition collective à long terme*, *op. cit.*

55. Z. Usman, « What Do We Know About Chinese Lending in Africa », *Carnegie Endowment for International Peace*, 2 juin 2021.

grâce à une offre alternative à la Chine en matière d'infrastructures de base, mais aussi de produits de consommation bon marché ainsi que d'éducation privée – avec la récupération du réseau des écoles Gülen⁵⁶. Les pays occidentaux jouent aussi un rôle : l'Allemagne est depuis plusieurs années au coude-à-coude avec la France dans la pénétration du marché africain et les Pays-Bas ont dépassé cette dernière en matière d'investissements directs⁵⁷. Il convient à cet égard de rappeler que l'Union européenne (UE) demeure de loin le premier fournisseur et le premier débouché pour les pays membres de la zone CFA⁵⁸.

Carte n° 2 : Les intérêts économiques français en Afrique de l'Ouest



© Léo Péria-Peigné, Ifri, 2022.

Contrairement à une idée reçue, l'Afrique représente moins de 5 % du commerce extérieur français, et l'Afrique subsaharienne seulement 2 %. La part de la zone CFA y est encore plus réduite avec seulement 4,7 milliards d'euros d'exportations (moins de 1 % de l'ensemble) et 1,7 milliard d'euros d'importations (0,3 %) pour les 14 pays francophones d'Afrique de l'Ouest et centrale. Enfin, il faut rappeler que ce commerce se concentre principalement sur le littoral du golfe de Guinée, avec des positions importantes au Nigeria, en Côte d'Ivoire et au Sénégal tandis que le Sahel y apparaît marginal⁵⁹.

56. M. Bozdémir, « La Turquie, nouvel acteur majeur en Afrique ? », *The Conversation*, 16 novembre 2021 ; J. Marcou, « La Turquie, une nouvelle puissance africaine », *Orient XXI*, 18 janvier 2022 ; B. Augé, « Putsch manqué de 2016 en Turquie : quelles conséquences sur la relation Turquie-Afrique ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, juin 2018.

57. J.-M. Bos, « L'économie française continue de reculer en Afrique », *Deutsche Welle*, 18 mai 2021.

58. *Rapport sur le Commerce extérieur de l'UEMOA*, Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, Dakar, octobre 2021.

59. INSEE, Comptes nationaux trimestriels – base 2014.

Dans le domaine extractif, souvent pointé du doigt, la dépendance de la France y est toute relative : l'uranium nigérien y représente désormais moins d'un tiers des besoins nationaux⁶⁰ et le pétrole – qui provient majoritairement du Nigeria et d'Angola –, seulement environ 15 % de ses approvisionnements, tandis que le marché gabonais a été largement délaissé⁶¹. La France est par ailleurs faiblement impliquée dans d'autres industries extractives comme les métaux, les métaux précieux et les pierres à quelques exceptions près – comme les chantiers Eramet dans le manganèse et les sables minéralisés au Gabon et au Sénégal. Ainsi, l'intérêt économique de la France pour l'Afrique de l'Ouest relève avant tout de l'exploitation de positions anciennes de quelques grandes sociétés multinationales au premier rang desquelles TotalEnergies, Bolloré, Orange et Orano.

Pour autant, il serait erroné de déconsidérer à plus long terme les intérêts économiques de la France en Afrique de l'Ouest, ne serait-ce qu'au regard des relais de croissance qu'elle offre⁶², stimulés par la démographie, le développement d'une économie tertiaire intégrant l'innovation technologique⁶³ et une croissance qui semble se maintenir. C'est la logique apparemment retenue par Emmanuel Macron lors de son discours le 27 novembre 2017 à Ouagadougou, qui vise à inscrire la France dans cette dynamique du « *New Scramble for Africa*⁶⁴ », au prix assumé d'une poursuite du détournement vers des pays extérieurs à l'ancien « pré carré », qu'il s'agisse du géant nigérian ou du Ghana, du « tigre » rwandais ou encore de l'Éthiopie⁶⁵.

Des intérêts politiques et de sécurité réels

Si les intérêts économiques sont donc limités, sur le plan politique, l'Afrique – en particulier francophone – participe en revanche très directement à la stature de puissance mondiale de la France. Certes le temps où les « pays amis » soutenaient de façon systématique les positions de Paris sur la scène diplomatique et dans les institutions internationales est dans l'ensemble révolu – en témoigne l'éclatement africain lors du vote condamnant l'agression russe en Ukraine⁶⁶.

60. Comité technique Euratom. Pour mémoire, l'uranium français importé d'Afrique provient désormais en grande partie de Namibie et d'Afrique du Sud.

61. *Chiffres clés de l'énergie*, Paris, Ministère de la Transition écologique, 2020.

62. H. Gaymard, *Relancer la présence économique française en Afrique : l'urgence d'une ambition collective à long terme*, *op. cit.*

63. Leur soutien est l'objet du projet *Choose Africa* lancé par la France lors du sommet de Ouagadougou et qui a permis une capitalisation de *start-up*, TPE et PME africaines à hauteur de 3 milliards d'euros en quatre ans.

64. Expression reprise par plusieurs sources universitaires et journalistiques en référence au livre de T. Pakenham, *The Scramble for Africa: The White Man's Conquest for the Dark Continent from 1876 to 1912*, Londres, Random House, 1991.

65. A. Glaser et P. Airault, *Le Piège africain de Macron*, *op. cit.*

66. Pour mieux valoriser son influence en Afrique, la France soutient d'ailleurs l'idée d'une plus grande représentation du continent au Conseil de sécurité.

Pour autant, il demeure dans cette partie du monde une incontestable influence française susceptible d'être mobilisée – même si son étendue est souvent fantasmée⁶⁷.

La densité du réseau diplomatique français sur le continent (46 ambassades sur 54 États), intégrant la plupart du temps une représentation militaire (une trentaine de missions de défense⁶⁸) lui confère une capacité d'information, de dialogue et de médiation pratiquement inégalée. Les liens culturels donnent également à la Francophonie un rôle d'influence qu'on ne peut totalement négliger, même s'ils tendent à décliner et bénéficient surtout aux élites politico-économiques et aux diasporas⁶⁹. Ce capital déterminant permet à la France d'être encore considérée par les États-Unis et par de nombreux pays européens comme un acteur clé, voire incontournable pour leurs propres engagements dans la région et contribue largement à son rang de puissance, certes moyenne, mais globale.

Enfin, par-delà ces intérêts immédiats, il est primordial de garder en tête que la trajectoire géopolitique de l'Afrique de l'Ouest pèse irrémédiablement sur celle de la France. On compte ainsi près de 150 000 ressortissants français au sud du Sahara, concentrés en majorité le long de la côte atlantique, dans une zone à la stabilité relative. Si la succession des évacuations des années 1990 et 2000 ne s'est pas reproduite récemment, elle demeure une préoccupation majeure et un intérêt de sécurité indéniable, la protection des Français de l'étranger restant une obligation consulaire.

L'Afrique de l'Ouest se place au cœur des préoccupations de la sécurité intérieure française en raison de sa place sur la carte des trafics. Porte majeure des produits stupéfiants sud-américains vers l'Europe⁷⁰, elle est également un important réservoir de migration, au regard de sa dynamique démographique⁷¹. Finalement, la présence en France des nombreuses diasporas subsahariennes – plus d'un million d'immigrés, étrangers ou naturalisés, vivant en France viennent d'Afrique subsaharienne, pour l'essentiel d'Afrique de l'Ouest – demeure un point de vigilance en raison de la communautarisation

67. M. Tawat, « La guerre Russie-Ukraine: décryptage du vote des pays africains à l'ONU », *The Conversation*, 14 mars 2022.

68. « Le réseau diplomatique de défense », Direction générale des relations internationales et de la stratégie, ministère des Armées, 2022, disponible sur : www.defense.gouv.fr.

69. N. Lakhel et P.-E. Kentouri-Bonod « Pour une relation ambitieuse entre l'Afrique et la France ! », *Les Échos*, 18 novembre 2021.

70. Voir notamment J.-M. Bos, « L'Afrique, plaque tournante du trafic mondial de drogues », *DW*, 17 juin 2021, disponible sur : www.dw.com.

71. B. Tertrais, « De l'Afrique vers l'Europe, un "grand déplacement" ? », Institut Montaigne, 1^{er} juillet 2021.

croissante de la société française et d'une sensibilité accrue au thème de l'immigration dans la vie politique⁷².

Un paysage lourd de menaces

À l'inscription dans la durée de ces intérêts français en Afrique répond aussi une persistance structurelle des menaces. Une profonde insécurité se diffuse en effet dans un espace qui ne cesse de s'élargir du Sahel au golfe de Guinée, sur la base des multiples dysfonctionnements étatiques et sociétaux des défis globaux.

Pour autant, la rhétorique du « terrorisme » ne peut à lui seul résumer les dynamiques violentes et les menaces pesant sur les intérêts français dans la zone : au Sahel occidental (Mali, Niger, Burkina) entre 2016 et 2020, les djihadistes ont été responsables d'environ 40 % des morts dans des actes de violence politique, les autres étant le fait de milices communautaires ou des forces de l'ordre⁷³.

Par-delà la menace djihadiste, les problématiques de sécurité sont donc multiples. D'une part, le risque de crises politiques semble grandir à nouveau après un apparent apaisement dans les années 2010. D'autre part, l'évolution de la situation internationale dans un contexte de renouveau de la compétition stratégique semble rendre à l'Afrique sa dimension de « théâtre périphérique ». La combinaison de l'ensemble atteste d'un tableau général préoccupant et lourd de menaces sur les intérêts français.

Une mouvance djihadiste en progression

Structure majeure au Sahel, le *Jama'at Nasr al-Islam wal-Muslimin*⁷⁴ (JNIM) est né en 2017 de la fusion de l'acteur historique d'origine algérienne AQMI, du mouvement touareg *Ansar Eddine* et de diverses *katibat* initialement autonomes. Ce conglomérat, fort de son adoubement par le commandement central d'Al-Qaïda, a fait d'emblée le choix d'un ancrage local et d'une expansion vers le Sud⁷⁵.

72. Voir G. Bouvier, « Les personnes d'origine africaine en France », *Variations*, 30 mai 2018, disponible sur : <https://variances.eu>.

73. J. Luengo-Cabrera, « Burkina Faso, Mali & Niger: Civilian Fatalities by Type of Perpetrator », 12 janvier 2022 (données ACLED).

74. Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans.

75. Cette poussée apparaît conforme à celle du groupe « Al Mourabitoun », dirigé par Mokhtar Belmokhtar et Ahmed al-Tilemsi, et qui affichait l'ambition de s'étendre « de l'Atlantique au Nil ». Dissidence du mouvement du djihad algérien, ce groupe avait finalement rallié AQMI fin 2015. Voir M. Mémier, « AQMI et Al-Mourabitoun : le djihad sahélier réuni ? », *Études de l'Ifri*, Ifri, janvier 2017, p. 23 et suiv.

Depuis le début des années 2000, la stratégie de ce groupe consiste à nouer des alliances locales – y compris matrimoniales⁷⁶ – et à embrasser les griefs et doléances des communautés qu'ils convoitent. Comme sur d'autres théâtres, les djihadistes se sont montrés de fins observateurs des tensions inter- et intracommunautaires, n'hésitant pas à jouer sur ces relais pour recruter⁷⁷. Ainsi, après s'être associés aux communautés arabes et maures, bénéficiant de leur insertion dans les divers trafics, ils se sont ensuite rapprochés des Touaregs leur permettant de prendre position dans la rébellion de 2012 au nord-Mali. Tout porte à croire qu'en dépit de l'éclatement du paysage politique au Nord après l'opération Serval en 2013, AQMI puis le JNIM continuent à entretenir des liens étroits de clientèle et de patronage avec d'autres groupes armés, particulièrement influents, notamment au sein de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

Depuis 2015, la coalition « qaïdiste » au Sahel a aussi développé des relais importants dans la communauté peule, en se nourrissant de la crise du pastoralisme subie par ces derniers à travers toute l'Afrique de l'Ouest⁷⁸. Malgré la mobilisation de cette logique communautaire, les djihadistes du JNIM ont aussi montré leur volonté de dépasser les clivages ethniques (qu'ils considèrent comme une forme d'idolâtrie) au nom d'une unité de la communauté des croyants (*uma*), n'hésitant pas par exemple à jouer l'apaisement lors du cycle de massacres intercommunautaires entre Peuls et Dogons en 2019.

En s'érigeant en pourvoyeur de sécurité et de justice dans des espaces où ils ont eux-mêmes contribué – aux côtés de nombreux autres acteurs – au reflux d'un État régalien déjà déficient ou dévoyé, les djihadistes « qaïdistes » se distinguent par leur forte capacité à développer une offre politique adaptée, relativement opportuniste mais qui peut tenir la comparaison avec les alternatives étatiques. Comme dans d'autres insurrections islamistes à travers le monde, ils se légitiment par la mise en place de gouverneurs (*wali*) et de chefs de zone (*amirou markaz*) qui administrent les territoires, y prélèvent l'impôt (*zakat*) et assurent une police morale et sécuritaire (*hisba*) tandis que des juges islamiques (*qadi*) rendent la justice au nom de la loi coranique⁷⁹. Il n'est pas rare que l'exercice de leur gouvernance, bien

76. Le chef djihadiste Mokhtar Belmokhtar fut l'un des premiers à mettre en pratique cette stratégie. Voir L. O. M. Salem, *Le Ben Laden du Sahara : sur les traces du djihadiste Mokhtar Belmokhtar*, *op. cit.*

77. C. Whiteside et A. Elallame, « Accidental Ethnographers: The Islamic State's Tribal Engagement Experiment », *Small Wars & Insurgencies*, vol. 31, n° 2, 2020, p. 219-240.

78. Dans une vidéo datée du 8 novembre 2018, Amadou Koufa appelle les Peuls à « poursuivre le djihad » au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Sénégal et au Cameroun. T. A. Benjaminsen et B. Ba, « Why Do Pastoralists in Mali Join Jihadist Groups? A Political Ecological Explanation », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 46, n° 1, 2019, p. 1-20 ; M. Clochard, « Peuls et groupes armés terroristes en Afrique de l'Ouest », *Conflits*, avril 2021.

79. « Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ? », *Rapport Afrique*, n° 276, International Crisis Group, 28 mai 2019.

que brutale, soit considéré par les populations comme moins corrompue, arbitraire et prédatrice que celle des corps habillés des États ou des milices communautaires.

Concurrent et adversaire majeur d'Al-Qaïda, le groupe EI est également présent dans la région à travers deux branches principales. La première est issue de la mouvance anciennement connue sous le nom de « Boko Haram » au nord-est du Nigeria dans la région du Borno, et qui s'est ensuite étendu sur tout le bassin du lac Tchad, aussi bien au Niger, qu'au Cameroun et qu'au Tchad. Après une phase d'expansion entre 2010 et 2014, le groupe s'est fragmenté à partir de 2017, après une grave scission interne et la mort de son leader historique, Aboubakar Shekau, en mai 2021. La faction principale du mouvement, dite « wilaya d'Afrique de l'Ouest⁸⁰ », maintient toutefois un niveau d'activité élevé avec plus de 330 attaques recensées en 2021, essentiellement dans l'État nigérian du Borno⁸¹.

La seconde branche de l'EI, connue jusqu'à récemment sous le nom d'État islamique au Grand Sahara (EIGS), avait intégré la *wilayat* Afrique de l'Ouest en mars 2019 permettant à l'organisation de renforcer sa dimension transnationale. Le groupe est toutefois surtout actif le long de la frontière Mali-Niger dans le bassin du Liptako-Gourma. Si à l'instar du JNIM, l'EIGS a largement investi les communautés peules déshéritées de la zone, il s'est montré plus redoutable à l'égard des populations et moins désireux de nouer des alliances locales avec des acteurs politiques non djihadistes. Son intransigeance lui a valu d'être particulièrement ciblé par les forces françaises, permettant la neutralisation de plusieurs de ses cadres dont l'émir fondateur Adnan Abou Walid al-Sahraoui en 2021. Comme ses épigones de la région, il a cependant montré sa solidité en redoublant d'efforts après l'annonce du retrait français pour s'assurer une place dans le Liptako post-Barkhane. C'est sans doute grâce à son activisme qu'il a obtenu en mars 2022 du commandement central de l'EI, le statut de « province » à part entière : *wilaya al-Sahel*⁸².

Ces divers groupes ont montré depuis de longues années leur désir de pousser leur extension en direction du Sud et des pays du golfe de Guinée. Par-delà les attentats spectaculaires comme ceux de Grand-Bassam en 2015, c'est bien une véritable implantation stratégique qu'ils semblent viser aujourd'hui. Le JNIM est le groupe djihadiste le plus avancé dans cette expansion. Dès 2015, la création de la *katiba* Khalid Ibn Walid par Souleïmane Keïta avait conduit à une implantation dans le sud du Mali. Après l'échec de cette dernière, les

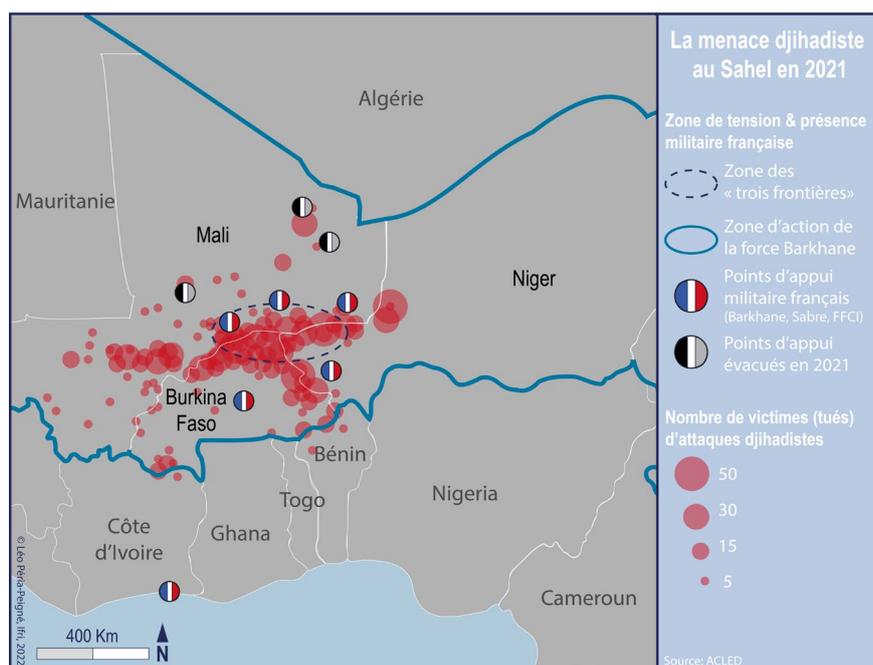
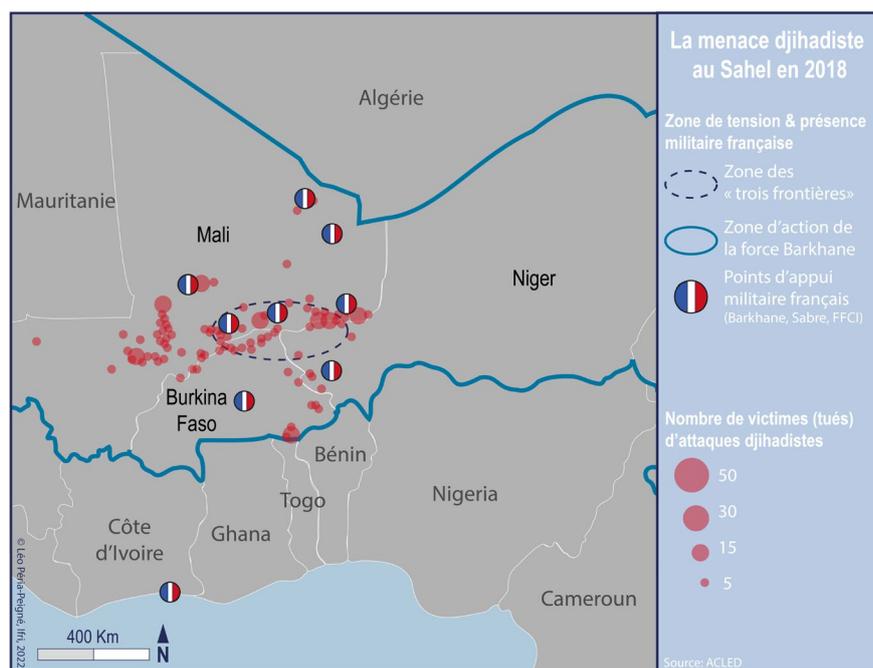
80. *Wilayat* signifie « province », division administrative adoptée par le commandement central de l'État islamique pour structurer son organisation.

81. ACLED, 2022.

82. « Le Sahel devient la 7^e « province » de l'État islamique en Afrique : Faut-il s'en inquiéter ? », *Dakaractu*, 23 mars 2022.

progrès fulgurants à partir de 2016 du groupe Ansaroul Islam au Burkina Faso, étroitement lié aux djihadistes peuls de la *katiba* Macina, permirent la mise en place d'un corridor logistique en direction des pays côtiers. Le JNIM a ainsi progressivement étendu son influence le long des itinéraires de transhumance menant aux marchés des États du littoral.

Carte n° 3 : La progression du djihadisme au Sahel central entre 2018 et 2021



© Léo Péria-Peigné, Ifri, 2022.

Parmi ceux-ci la Côte d'Ivoire apparaît actuellement comme le pays le plus touché : depuis l'attaque de Kafolo le 10 juin 2020, près d'une vingtaine d'opérations djihadistes ont été recensées⁸³. Le Bénin a également été visé depuis plusieurs années dans les parcs nationaux du W et de la Pendjari où des touristes français avaient été enlevés dès 2019. Mais tout comme en Côte d'Ivoire, et plus encore pour les voisins en apparence moins touchés comme le Togo et le Ghana, il convient d'observer, au-delà des attaques, les indices préoccupants qui attestent des progrès de la subversion politique et de l'implantation logistique des groupes – recrutement, prêches, prélèvement de la *zakat*, etc. Des points d'attention existent aussi plus au nord, dans l'est de la Guinée et du Sénégal où des tentatives d'installation depuis le Mali ont été relevées⁸⁴.

La constitution de ces réseaux, autant que la similitude des indices de progression du djihadisme dans les pays côtiers sont frappantes. Le ressort des tensions communautaires liées à la crise du pastoralisme y joue un rôle majeur – notamment au Ghana où les éleveurs ont systématiquement été visés lors d'opérations paramilitaires depuis des années – mais aussi le recul ou la prévarication de l'État régalien qui se traduisent par la croissance d'un « banditisme social » aisément coopté par des organisations au dessein plus idéologique⁸⁵.

Toutefois, les structures sociales et le paysage religieux plus diversifiés des pays côtiers ainsi que des administrations, une économie et des ressources budgétaires plus solides offrent une perspective moins pessimiste qu'au Sahel. Ces avantages comparatifs, tout comme les enseignements des erreurs commises au Sahel doivent être mûrement médités alors que les intérêts économiques, politiques et sécuritaires français y sont justement plus prégnants.

Enfin, en plus de cette progression du djihadisme en Afrique de l'Ouest, l'émergence au cours des deux dernières années d'une *wilaya* « Afrique centrale » de l'EI est un nouveau signal inquiétant. Cette dernière est essentiellement articulée autour d'une mutation de l'ancienne milice islamiste d'origine ougandaise des Allied Democratic Forces (ADF) implantée en République démocratique du Congo depuis le milieu des années 1990. Le groupe a connu un nouvel élan après l'arrestation de son chef historique et son remplacement par l'imam radical ougandais Musa Baluku, qui a prêté allégeance à l'EI en 2019.

83. M. Pellerin, « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, février 2022 ; « L'Afrique de l'Ouest face au risque de contagion jihadiste », *Briefing Afrique*, n° 149, International Crisis Group, 20 décembre 2019.

84. T. Ollivier, « Le Sénégal redoute la contagion djihadiste à ses frontières », *Le Monde*, 24 février 2021.

85. M. Pellerin, « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? », *op. cit.*

Au cours de la seule année 2021, près de 250 attaques attribuées aux ex-ADF ont été recensées, pour l'essentiel dans les provinces du Nord-Kivu et d'Ituri, mais aussi en Ouganda avec des traces d'activité au Rwanda et au Burundi⁸⁶. Si les ADF demeurent relativement marginales dans la géographie des intérêts français en Afrique centrale – marqués par un net gradient en direction de la côte atlantique – ces manifestations soulignent la propagation du phénomène djihadiste dans toute la profondeur du continent.

Des partenaires fragiles

Face à ces développements, qui se greffent sur des conflits anciens, les pays d'Afrique de l'Ouest ont donc été rapidement débordés. Leurs appareils sécuritaires se sont révélés dans leur froide réalité : des effectifs peu nombreux, des capacités largement insuffisantes et inadaptées, des pratiques relevant parfois plus de bandes armées que de forces de sécurité étatiques⁸⁷. Ces défaillances sont en outre largement aggravées par l'inefficacité et la corruption endémiques dont témoigne l'ensemble du secteur public des États les plus faibles d'Afrique de l'Ouest. Dès lors, pour pallier leurs défaillances, notamment en zone rurale, ces États ont aisément eu recours à des milices d'autodéfense et à des groupes armés⁸⁸. Ces factotums se caractérisent bien souvent par une attitude prédatrice et un clientélisme communautaire accrus qui aggravent le clivage avec le reste de la population, propageant les dynamiques insurrectionnelles sous-jacentes⁸⁹. Dans ce contexte, le repli de l'État – en particulier en matière d'administration, de justice et d'éducation – touche des pans entiers des territoires sahéliens.

Ces difficultés sont d'autant plus inquiétantes qu'elles tendent à précipiter les crises politiques dans les pays où les pouvoirs peinent à trouver un souffle suffisant pour se maintenir comme l'a montré la série de coups d'État, réussis ou non, au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et en Guinée-Bissau. La situation en Côte d'Ivoire est aussi loin d'être stabilisée alors que le troisième mandat d'Alassane Ouattara démontre la difficulté du pouvoir à envisager sereinement une transition, sans même parler d'une alternance. L'Afrique centrale est plus problématique encore. La succession tchadienne d'Idriss Déby est

86. J. Warner *et al.*, *The Islamic State in Africa: The Emergence, Evolution, and Future of the Next Jihadist Battlefield*, Londres, Hurst, 2021 ; *Report of the Analytical Support and Sanctions Monitoring Team Submitted Pursuant to Resolution 2368 (2017) Concerning ISIL (Da'esh), Al-Qaida and Associated Individuals and Entities*, United Nations Security Council, 3 février 2022.

87. « Nord des pays du Golfe de Guinée : la nouvelle frontière des groupes djihadistes ? » Promédiation, avril 2021, p. 82 et suiv.

88. A. Antil, « Sahel : soubassement d'un désastre », *Politique étrangère*, n° 3, 2019, p. 92 et suiv.

89. M. Pellerin, « Les violences armées au Sahara. Du djihadisme aux insurrections », *Études de l'Ifri*, Ifri, novembre 2019, p. 31 et suiv.

encore en suspens dans un pays qui n'a jamais connu un changement de régime pacifique depuis l'indépendance. Les autres pays de la région témoignent de situations comparables. Sans même revenir sur la persistance de l'imbroglio politique en Centrafrique, tous les observateurs se préparent avec inquiétude aux inévitables transitions qui auront lieu au Gabon, au Cameroun, au Congo et en Guinée équatoriale dont les dirigeants ont tous plus de 65 ans et tiennent le pouvoir depuis plusieurs décennies.

Le décalage est frappant entre une classe politique vieillissante, souvent figée, et des sociétés dynamiques, extrêmement jeunes. Dans ces transitions à venir, la position de la France sera attendue et observée de près alors qu'elle continue à être considérée par les opinions, comme un soutien clé de ces régimes en bout de course, et cela quels que soient les efforts déployés par Paris ces dernières années pour s'en distancier en valorisant le dialogue avec la jeunesse et la société civile.

Une compétition stratégique accrue

Les tensions politiques, la dégradation sécuritaire et l'insatisfaction grandissante de certains régimes africains à l'égard de l'offre française n'ont pas échappé aux compétiteurs stratégiques. Ils sont désormais plus nombreux et plus sérieux que par le passé dans leurs tentatives de nuire à l'ancien « pré carré » de l'influence française. Le cas russe est le plus prégnant comme l'ont illustré les actions d'influence politico-militaire de Moscou en République centrafricaine dès 2019, puis au Mali à partir de 2021 – signe avant-coureur, un accord de coopération militaire entre les deux pays avait toutefois été signé dès 2019⁹⁰.

Cette influence repose sur une forte dimension informationnelle – qu'elle soit conduite par des médias officiels comme RT ou Sputnik ayant considérablement accru la masse de contenus en langue française, ou par des acteurs moins identifiables agissant éventuellement sous fausse bannière pour manipuler l'information – désormais bien documentée⁹¹. Elle passe aussi par une offre sécuritaire plus « traditionnelle », notamment par l'intermédiaire du mercenariat mis en œuvre par le célèbre groupe Wagner ainsi que par la mise en place d'un réseau actif de conseillers militaires⁹². À Bangui comme à Bamako, ces derniers proposent précisément le type de « contrat » de

90. L. Lagneau, « Le Mali et la Russie ont signé un accord de coopération militaire », *Zone militaire*, 27 juin 2019.

91. M. Audinet, « Le Lion, l'Ours et les Hyènes : Acteurs, pratiques et récits de l'influence informationnelle russe en Afrique subsaharienne francophone », *Étude*, n° 83, IRSEM, juillet 2021.

92. S. Sukhanin, « Sociétés militaires privées russes en Afrique subsaharienne : atouts, limites, conséquences », *Russie.Nei.Visions*, n° 120, Ifri, septembre 2020.

sécurisation de régime que la France se refuse à garantir depuis l'amorce du tournant post-foccardien des années 1990.

D'autres acteurs stratégiques accroissent leur influence en matière de sécurité en Afrique que ce soit dans le champ de la coopération militaire ou de l'exportation de défense. La Chine bien sûr, qui s'est imposée sur le plan commercial et financier au cours des deux dernières décennies, a également commencé à investir le champ de la coopération de défense⁹³. Celle-ci demeure toutefois bien plus discrète à l'Ouest du continent qu'à l'Est où l'ouverture en 2017 d'une base de l'Armée populaire de libération à Djibouti avait été très remarquée. Certains observateurs évoquent cependant de façon récurrente l'intérêt de Pékin à se doter d'un point d'appui comparable sur la façade atlantique⁹⁴.

La Turquie, déjà mentionnée pour son activisme économique et culturel, nourrit également des ambitions plus stratégiques. Par-delà le déploiement de troupes en Somalie, elle se montre surtout présente par son offre commerciale en matière de matériel militaire, relativement bon marché et reconnu pour ses qualités opérationnelles. L'acquisition récente de célèbres drones Bayraktar TB2 par le Niger, précisément là où sont implantés les MQ-9 Reaper de l'opération Barkhane, est un exemple emblématique de cette compétition. Comme la Russie, elle dispose aussi d'une offre, pour l'heure plus discrète, en matière de sociétés militaires privées – avec la firme Sadat, également proche de services turcs – et d'une capacité d'action informationnelle. Enfin, la dynamique de déploiement de la Turquie s'exprime aussi par le développement de ses implantations consulaires. Depuis 2002, le nombre d'ambassades turques en Afrique est ainsi passé de 12 à 43, avec pour objectif de couvrir à terme chacun des 54 pays du continent.

À l'inverse, les autres pays occidentaux, à commencer par les États-Unis qui avaient accru leur présence militaire en Afrique dans les années 2000, ne font plus mystère de leur volonté de réduire leurs engagements dans la zone⁹⁵. Certes l'exercice majeur sous commandement américain « Flintlock » demeure un rendez-vous incontournable des pays d'Afrique de l'Ouest. Mais il ne s'accompagne pas d'un engagement véritablement significatif ou continu des États-Unis ou d'armées européennes auprès des multiples partenaires de la région. Seule exception, Israël a développé une relation dense et suivie avec plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, pour la plupart dans l'est du continent, mais aussi à l'ouest, le cas le plus connu étant celui de la

93. A. Leboeuf, « La compétition stratégique en Afrique : approches militaires américaine, chinoise et russe », *Focus stratégique*, n° 91, Ifri, août 2019.

94. B. Lin *et al.*, « Is China Building a New String of Pearls in the Atlantic Ocean? », *Center for Strategic and International Studies*, 20 décembre 2021 ; D. Vergun, « General Says China Is Seeking a Naval Base in West Africa », *DOD News*, 17 mars 2022.

95. T. Copp, « Understaffed AFRICOM Cutting Hundreds More Troops », *Military Times*, 20 février 2019.

formation et de l'encadrement des Bataillons d'intervention rapides (BIR) au Cameroun⁹⁶.

Un sentiment anti-français exacerbé

Ce paysage sous tension est ainsi marqué par la complexité des défis à relever et l'omniprésence de la compétition entre acteurs de tous niveaux. L'engagement militaire français, qu'il prenne la forme d'interventions ou de forces de présence, s'intègre partout dans des problématiques de sécurité intérieure qu'il est aisé d'amalgamer à de l'ingérence. La comparaison avec le Royaume-Uni est à ce titre édifiante. Depuis les indépendances, Londres n'a mené qu'une seule intervention en Afrique, en 2000 au Sierra Leone. À l'inverse, Paris est resté très visiblement engagé aux côtés de régimes acceptant rarement le jeu de l'alternance et fortement marqués par la corruption. Le modèle de cette omniprésence politique et diplomatique convergeant avec les intérêts de ses grands groupes et garantie par ses implantations militaires appartient indéniablement aujourd'hui plus au registre des compétiteurs illibéraux qu'à celui d'une démocratie occidentale.

Dans ce contexte, l'actuel rejet de la France parmi les opinions d'Afrique de l'Ouest pourrait agir comme une lame de fond⁹⁷. Présente dans la plupart des pays de la région, elle s'exprime dans les médias et sur les réseaux sociaux mais également dans la rue, avec une ampleur croissante. Elle touche aussi bien les pays aux prises avec la subversion djihadiste (Niger, Mali, Burkina Faso) que les riverains du golfe de Guinée (à l'image des émeutes de janvier 2022 au Sénégal). Cette dynamique d'émancipation de la « rue africaine » semble s'expliquer par la place exponentielle de la jeunesse, dont le dynamisme et les aspirations au changement bouleversent la sociologie de la région, et par la généralisation de l'accès à Internet qui facilite la connexion entre groupes mais aussi l'entrée en résonance des différents motifs de contestation.

Facteur aggravant de la fragilisation des États et des sociétés, la démographie galopante pèse en effet lourdement sur l'efficacité potentielle de la coopération ou de l'aide au développement. Alors qu'en 1950, l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest représentait tout juste 80 millions d'habitants – moins du double de la population française – elle était passée à 180 millions en 1990. Trente ans plus tard, l'aire

96. B. Augé, « Relations Israël-Afrique. Que retenir de la décennie Netanyahu ? », *Études de l'Ifri*, Ifri, novembre 2020.

97. Voir *African Youth Survey 2020: The Rise of Afro-optimism*, Johannesburg, Ichikowitz Family Foundation, 2020. Parmi les réponses les plus intéressantes figure le niveau de perception positive de différents pays auprès des 4 200 sondés dans 14 pays, dont plusieurs en Afrique de l'Ouest (Gabon, Mali, Sénégal, Togo) : États-Unis (83 %), Royaume-Uni (82 %), Chine (79 %), Arabie Saoudite (70 %), Russie (68 %), France (57 %).

considérée se chiffre aux alentours de 400 millions d'habitants et devrait encore presque doubler d'ici à 2050. Il va sans dire que dans ces conditions, l'influence de la France et même de l'Europe sur les trajectoires africaines, aussi bien sur le plan économique que diplomatique et sécuritaire tend à se marginaliser.

L'urbanisation rapide de la région, le développement du secteur des médias et des réseaux sociaux – *via* l'essor spectaculaire de la téléphonie mobile et son taux de pénétration proche des 100 % en Afrique de l'Ouest⁹⁸ – jouent un rôle clé dans les dynamiques informationnelles et réputationnelles. Les anciens relais de l'image de la France sont aujourd'hui battus en brèche par des influenceurs locaux qui jouent habilement sur la fibre nationaliste. Les pouvoirs africains en sont eux-mêmes conscients et n'hésitent pas à en user pour tenter, avec plus ou moins de succès, de détourner l'ire des opinions vers l'ancienne puissance coloniale, quand bien même elle se révélerait la mieux-disante en termes d'offre partenariale.

Ainsi, la France semble prise au piège des profonds dysfonctionnements et des turpitudes des régimes africains qu'elle a continuellement soutenus et auxquels elle reste irrémédiablement identifiée. Les motifs de rejet portent sur tous les aspects de ce qui est perçu comme une ingérence : immixtion dans les affaires politico-financières, incompréhensible échec des actions de contre-terrorisme au regard de la puissance supposée voire affichée de l'armée française, maintien de la tutelle monétaire malgré le passage éminemment symbolique du franc CFA à l'ECO.

Rebâtir sa liberté d'action représente un défi aussi indispensable pour ses intérêts politiques et économiques qu'apparemment insurmontable. Refonder les relations de la France avec ses anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest se heurte à un contexte particulièrement défavorable. Avec le redéploiement de l'opération Barkhane, les groupes djihadistes retrouvent une marge de manœuvre, comme l'a dramatiquement illustré l'attaque du camp de Mondoro, au centre du Mali le 4 mars 2022 et durant laquelle les FAMA – bien que submergées – n'ont pas demandé l'appui français.

Dans les zones de crise de la Centrafrique et du Sahel, la Russie se déploie non plus seulement en compétiteur systémique mais désormais très clairement en confrontation avec la France. De façon plus globale, au recul régulier de ses parts de marché, notamment face aux pays émergents (Chine, Inde, Turquie) s'ajoute la diffusion d'une tendance populiste qui se nourrit de théories du complot et de la diffusion massive de fausses informations. La tentative de reprendre l'initiative à la faveur du 28^e sommet, désormais plus heureusement nommé

98. *L'économie mobile Afrique de l'Ouest*, GSM Association, 2019.

« Afrique-France », à Montpellier le 8 octobre 2021, ne semble pas avoir radicalement convaincu. Le dialogue direct du président de la République avec un panel choisi des sociétés civiles⁹⁹, qui s'est substitué à la rencontre traditionnelle – et conforme à la symétrie des formes – des chefs d'État africains, apparaît bien insuffisant pour solder une image fortement écornée.

Dans ce contexte, envisager l'adaptation du dispositif militaire français est une question hautement sensible. La clarification de sa finalité ne suffira pas à renforcer son acceptabilité, ce dernier aspect étant désormais au cœur de la mission.

99. L. Caramel, « Le conseil présidentiel pour l'Afrique, outil controversé du "soft power" d'Emmanuel Macron », *Le Monde*, 29 novembre 2018.

« Ce qui dépend de nous » : pour une stratégie pérenne

Les conditions dans lesquelles prend fin l'opération Barkhane incitent à repenser en profondeur l'offre stratégique française en Afrique de l'Ouest. Pour cela, il convient d'abord de se recentrer sur les intérêts essentiels de la France et ce qui est à la portée de ses moyens. Une fois ces prémisses acceptées, le dispositif militaire mérite d'être repensé sur la base d'un commandement unifié pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, permettant de mutualiser un grand nombre d'actions aujourd'hui éclatées. Cette nouvelle approche doit permettre aux armées françaises de dégager des moyens militaires pour faire face aux nombreux défis.

Une nouvelle approche

La définition des objectifs est la première étape d'une réflexion stratégique saine. Que cherche-t-on à obtenir ? Depuis de longues années, la stratégie française semble vouloir mieux répondre aux choix politiques des pays africains tout en imaginant pouvoir les influencer par le levier de la conditionnalité, sans tenir compte pour autant d'un contexte toujours plus compétitif. Redéfinir une stratégie pérenne pour la France en Afrique de l'Ouest implique donc de changer d'approche en adoptant des objectifs réalistes qui ne présument pas du bon vouloir des partenaires mais de leurs intérêts et des attentes qu'ils peuvent formuler. Ceci passe également par la capacité à retrouver une liberté d'action en rompant la logique des « opérations extérieures » et de leurs enjeux, organiques pour les armées et médiatiques pour le pouvoir politique, pour lui préférer les modalités de la présence, à la fois plus discrète et plus durable.

La préservation des intérêts

Toute stratégie de sécurité repose sur la préservation d'intérêts bien compris et clairement identifiés. Comme cela a déjà été dit, ceux-ci sont, en Afrique de l'Ouest et centrale, moins d'ordre économique que politique et sécuritaire, même si la poursuite d'avantages commerciaux ne doit pas être exclue. Dans l'ensemble, trois grands objectifs peuvent être formulés au titre de la préservation des intérêts.

Le premier est clairement lié à la nécessité d'endiguer l'instabilité politique et la progression continue du phénomène djihadiste qui menacent les sociétés africaines et les intérêts français dans la sous-région. Il ne fait aujourd'hui guère de doute que l'épicentre de cette instabilité régionale se situe au croisement des trois frontières du Mali, du Burkina Faso et du Niger. C'est à partir de là que se développe désormais l'insécurité, qu'elle prenne la forme de la subversion et du terrorisme djihadiste, des insurrections reposant sur des dynamiques sociales mais aussi des surréactions étatiques qui les nourrissent.

Pour autant, il semble illusoire de s'opposer frontalement aux forces profondes qui traversent les sociétés africaines. La progression des valeurs religieuses et de la pratique de l'islam est à l'œuvre depuis de longues années en Afrique de l'Ouest engendrant de profondes évolutions sociales, politiques et culturelles. Ce n'est sans doute pas à la France de se prononcer sur l'opportunité de l'adoption de certaines formes d'islam politique d'autant que celles-ci, comme l'a démontré l'exemple mauritanien, ne sont pas nécessairement synonymes de rupture avec l'ordre international et de menace sur les intérêts français.

De même, le djihadisme armé est en Afrique l'expression d'une conflictualité dépassant de très loin le projet eschatologique des organisations terroristes internationales que sont Al-Qaïda et Daech. L'évolution locale d'autres conflits un temps rattachés à la logique de la « guerre contre le terrorisme » comme l'Afghanistan ou la Syrie a démontré que les trajectoires djihadistes locales n'étaient pas toujours irrémédiablement liées aux projets transnationaux. C'est pourquoi, la négociation et la réintégration d'acteurs préalablement identifiés comme extrémistes dans le jeu politique local doivent pouvoir être étudiées froidement comme des options possibles pour servir le but politique fixé.

Le second objectif est précisément la préservation d'une influence française en Afrique de l'Ouest, indispensable au maintien d'une stature de puissance dans le contexte de compétition systémique. Là encore, il ne peut plus être question d'un soutien aveugle aux régimes en place. Une plus grande sélectivité sera forcément de mise dans le choix des partenaires, compte tenu des trajectoires politiques intérieures. Les transitions politiques difficiles qui vont survenir, notamment en Afrique centrale, imposent à la fois une grande prudence diplomatique mais aussi une clarté dans l'offre stratégique française pour les nouveaux pouvoirs qui ne manqueront pas d'émerger. En même temps le principe de conditionnalité démocratique ne peut être le seul aiguillon dans une géopolitique de compétition de puissance.

La France doit évidemment respecter – elle n'a d'ailleurs pas d'autre choix – la diversification des partenaires souhaitée par les États africains dans le champ de la défense et de la sécurité. Elle gagnera

même à accompagner ce mouvement si elle sait se placer comme « nation-cadre » notamment dans le contexte européen. Inversement, le choix de partenariats structurants avec des puissances inamicales, voire franchement hostiles, doit faire l'objet d'un discours clair sur la conditionnalité de l'aide.

Enfin, le troisième objectif politique concourant à la préservation des intérêts est l'amélioration de l'image de la France en Afrique – notamment francophone. La tâche est immense tant le champ des représentations est aujourd'hui déformé par l'héritage post-colonial et la guerre mémorielle, l'opportunité politique d'un « *French bashing* » permanent pour les pouvoirs comme pour les oppositions, ainsi que la diffusion virale des thèses complotistes sur les réseaux sociaux, parfois amplifiées par des puissances extérieures. Ces défis ne relèvent pas tant du champ sécuritaire que de la diplomatie publique et des actions informationnelles, mais ils doivent néanmoins devenir un axe essentiel de la planification de défense française dans la région.

En résumé, défendre ses intérêts revient pour la France à assumer le modèle de puissance qu'elle revendique, soit celui d'une grande démocratie, moderne et ayant rompu avec des pratiques héritées d'un ordre ancien, mais sans compromis sur la défense de ses propres intérêts pour son bénéfice ainsi que celui de ses partenaires.

Revoir l'offre stratégique : le dilemme attractivité-conditionnalité

Les relations franco-africaines doivent désormais intégrer deux postulats essentiels. D'une part, la souveraineté des pays de la région qui doit être strictement respectée, l'idée d'un dialogue partenarial prenant le pas sur celle d'une tutelle paternaliste. D'autre part, l'Afrique de l'Ouest est clairement redevenue une zone de compétition de puissances. La France doit revoir son « offre stratégique » à l'aune de ces deux ruptures, afin d'apparaître plus attractive et en adéquation avec les demandes de ses partenaires. Deux éléments apparaissent essentiels à cet égard : le contenu de l'offre elle-même et sa conditionnalité.

Le contenu de l'offre stratégique de la France en Afrique de l'Ouest repose presque uniquement, depuis bientôt trente ans, sur des actions de conseil, de formation, d'entraînement et, dans une moindre mesure, sur des cessions ou un appui financier à l'équipement. Cette approche peut s'insérer le cas échéant dans un projet plus large de « réforme du secteur de sécurité » (RSS) destinée à transformer en profondeur la gouvernance des armées et d'autres outils régaliens des États

africains¹⁰⁰. En dépit de quelques résultats probants de cette approche dans certaines sorties de crise (Sierra Leone notamment), la logique de la RSS a suscité un ressentiment grandissant auprès des partenaires africains qui y voyaient une ingérence néo-coloniale¹⁰¹. C'est l'une des raisons pour lesquelles cette vision ambitieuse héritée du début des années 2000 a cédé le pas à des formes de coopération plus pragmatiques et perçues comme moins intrusives. Ce fut le cas à partir des années 2010 des EUTM comme celle qui fut créée au Mali en 2012.

La coopération a aussi été poussée vers des actions plus appliquées comme l'illustre le concept de Partenariat militaire opérationnel (PMO) qui inclut toute une gamme allant de la formation initiale jusqu'à « l'accompagnement au combat » qui acte selon ses défenseurs « le passage d'une logique de "grand frère" à celle de "frère d'armes"¹⁰² ». Pour autant, le PMO n'échappe pas toujours au « procès en ingérence » et sa suspension au Mali, temporaire au printemps 2021, puis définitive après la rupture diplomatique de 2022, a démontré qu'il pouvait bien être envisagé comme un levier de pression sur les gouvernements locaux.

Or, il ressort précisément des échanges avec les pays partenaires d'Afrique de l'Ouest que l'offre de formation et de conseil ne correspond plus à leurs demandes prioritaires. Même s'ils reconnaissent le déficit de formation et d'encadrement de leurs forces, ils tendent à renvoyer les Européens – Français en tête – au faible bilan de ces trente ans de coopération, se plaignent du caractère souvent intrusif et contempteur de ce type de missions de formation et insistent sur la précarité de leurs unités, incompatibles avec des formations au long cours.

Quant à « l'accompagnement au combat », il a généralement été synonyme de déploiements massifs de forces françaises sur le terrain qui tendent, par leur supériorité tactique et matérielle, à « invisibiliser » les forces locales, même lorsque tout est fait pour les mettre en avant. En dépit de tout l'intérêt de cette approche sur le plan opérationnel, elle ne semble plus satisfaire des partenaires soucieux d'opinions publiques qui tolèrent de moins en moins le déploiement de forces étrangères et notamment occidentales, sur leurs territoires.

C'est donc à rebours d'une large partie de l'héritage des trente dernières années de coopération militaire que les capitales africaines font part aujourd'hui de leur souhait de voir évoluer la coopération de

100. A. Leboeuf, « Coopérer avec les armées africaines », *Focus stratégique*, n° 76, Ifri, octobre 2017.

101. N. Ansorg et J. Strasheim. « Veto Players in Post-Conflict DDR Programs: Evidence from Nepal and the DRC », *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol. 13, n° 1, 2018, p. 112-130.

102. A. Vidal, « Le partenariat militaire opérationnel aujourd'hui », *Brennus 4.0*, Lettre d'information du CDEC, avril 2019.

défense vers une logique moins structurelle, au profit d'une logique de financement et d'équipement d'une part et d'appui opérationnel d'autre part, notamment en matière de renseignement, de logistique et d'appui-feu (terrestre ou aérien).

Cette approche n'est pour l'heure que très peu présente dans l'offre stratégique française et encore moins européenne. Elle n'est pourtant pas entièrement inconnue de nos armées et a même pu être pratiquée ailleurs, notamment au Moyen-Orient dans le cadre de l'opération Chammal, que cela soit auprès de forces irakiennes ou kurdes, et mérite d'être sérieusement étudiée. Enfin, l'approche par le financement et l'équipement est désormais rendue plus aisée grâce à la facilité européenne de paix, adoptée en 2021 qui a montré sa vivacité et son potentiel stratégique en Ukraine depuis le déclenchement du conflit.

Reste cependant la question clé de la conditionnalité de l'offre. En effet, assumer une logique d'appui sans contrôle des forces africaines n'est pas sans risque politique, tout particulièrement au regard du passif de certaines armées locales dans leur rapport aux populations civiles. L'enjeu doit être clairement affiché et des mécanismes peuvent être mis en place pour veiller au respect minimal de certaines règles d'engagement en deçà desquelles l'appui doit être suspendu voire dénoncé. Certes, la forte compétition stratégique internationale ne permettra pas à la France et à ses alliés d'être trop vétilleux dans leur conditionnalité sous peine de se voir rapidement remplacés par des offres alternatives moins conditionnées. Mais c'est aussi et peut-être d'abord dans ce champ de l'éthique de la guerre et du guerrier que se joue le fond de la compétition stratégique.

D'une logique d'opération à une logique de présence

Le modèle des « opérations extérieures » a largement dominé les trois dernières décennies d'engagement militaire français en Afrique. L'ère de l'après-guerre froide privilégiait un modèle de forces rapidement projetables dans une logique de gestion de crise s'insérant dans un continuum « paix-crise-guerre ». Pour y répondre, la doctrine militaire préconisait un séquençage « intervention-stabilisation-normalisation¹⁰³ ». Ce modèle, dont la mise en œuvre est souvent demeurée incomplète, a désormais vécu¹⁰⁴. Comme l'a mis en avant le général Burkhard, chef d'état-major des armées, dans sa vision stratégique du mois d'octobre 2021, l'environnement est désormais caractérisé par un triptyque

103. FT-01, *Gagner la bataille Conduire à la paix les forces terrestres dans les conflits aujourd'hui et demain*, Paris, Centre de doctrine et d'emploi des forces, 2007.

104. J.-G. Le Flem et B. Oliva, *Un sentiment d'inachevé : Réflexion sur l'efficacité des opérations*, Paris, Éditions de l'École de guerre, 2018.

« compétition-contestation-confrontation¹⁰⁵ » auquel le modèle classique de l'intervention peine à offrir une réponse adaptée.

Depuis 2008, l'article 35 de la Constitution prévoit que la prolongation d'une « intervention » au-delà de quatre mois requiert une autorisation législative. Ces dispositions traduisent clairement l'idée d'une action limitée dans le temps. Le critère des quatre mois est caractéristique du temps politique, très contracté au regard du temps militaire et celui, plus long encore, des transformations sociales profondes qui sont souvent à l'œuvre dans les conflits armés, notamment les guerres civiles.

Dans ce temps limité de l'intervention, il est attendu des résultats significatifs dont le pouvoir exécutif doit pouvoir attester devant le Parlement – encore que ses attributions demeurent limitées en la matière – et surtout devant ses citoyens, notamment par le biais d'une communication médiatique dont la temporalité est encore plus resserrée. Faute de résultats rapides et tangibles, sinon spectaculaires, la représentation médiatique d'une opération tend rapidement à mobiliser la rhétorique de l'enlisement, devenue le principal repoussoir politique à l'action militaire.

À l'heure de l'information continue, et alors que penser le temps long devient difficile sinon impossible pour le décideur politique, ce spectre de l'enlisement plane sur toute intervention extérieure dès ses premiers jours et ne manque pas d'être convoqué après quelques semaines. Il est d'autant plus pernicieux que « l'intervention » initiale est le plus souvent couronnée d'un succès militaire dont la doctrine prévoit qu'il doive permettre de passer à la phase de « stabilisation », dont l'expérience des trois dernières décennies a montré qu'elle était aussi longue et ardue que peu spectaculaire et difficile à qualifier.

Cette dissonance temporelle entraîne naturellement des conséquences importantes sur la relation avec l'allié local, au nom duquel l'opération est généralement conduite et qui détient sa propre lecture – voire une part majeure – d'une solution politique au conflit. Ce dernier met généralement en jeu un projet politique de long terme, sinon un projet de société voire de civilisation. Son adversaire, lui aussi ancré dans la temporalité locale, est là pour longtemps et la conception qu'il a de sa neutralisation, voire de son éradication ou au contraire des opportunités de dialogue et de négociation ne sont pas nécessairement la même que pour la puissance extérieure désireuse de pouvoir rapidement se désengager. Les responsables politiques ou militaires locaux mais aussi les populations intègrent désormais partout, en Afrique de l'Ouest ou ailleurs, cette donnée à leurs anticipations.

105. *Vision stratégique du chef d'état-major des Armées*, octobre 2021.

A *contrario* de l'approche « OPEX », l'intérêt de tirer le meilleur profit de la logique de présence apparaît alors évident. Contrairement aux opérations extérieures comme Serval ou Barkhane, les forces pré-positionnées au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Gabon sont déployées à l'étranger à titre permanent et selon un principe de « présence ». Bien qu'étant en « posture opérationnelle » ce qui justifie la tutelle de l'état-major des armées, les forces en question sont constituées en unités organiques des trois armées, pour partie déployées dans le cadre de Missions de longue durée (MLD), pour lesquelles les militaires sont affectés généralement de deux à quatre ans, et pour autre de compagnies dites « tournantes » ou en mission de courte durée (quatre mois) sur le format « OPEX »¹⁰⁶.

Du fait de leur posture permanente et discrète, les forces pré-positionnées présentent donc de nombreux avantages stratégiques sur les opérations extérieures, à condition bien sûr de renoncer à l'idée d'une action militaire directe et d'accepter des résultats moins spectaculaires. À l'instar de la compétition stratégique, elles s'inscrivent dans la durée, notamment pour leurs personnels déployés en MLD. Comme les diplomates, ceux-ci sont affectés pour deux ou trois ans, ils peuvent s'installer avec leur famille et s'investir pleinement dans les relations avec leurs homologues africains. À ce titre, ces militaires peuvent plus facilement retrouver l'expertise que détenaient leurs anciens lorsqu'ils avaient longuement séjourné en Afrique. La connaissance géographique et culturelle ainsi que la densité des réseaux locaux sont des atouts sans équivalent.

En outre, les forces de présence incarnent la permanence des intérêts français dans la zone. Il n'existe donc pas de compte à rebours politique exigeant une « stratégie de sortie », même si elles sont évidemment soumises aux impératifs de résultats. Leur coût est intégré dans un budget annualisé des armées, prévu dans la Loi de programmation militaire et ne relève pas d'une urgence opérationnelle. Enfin, leur visibilité politique est faible en France, du fait de leurs effectifs réduits et de la relative discrétion de leurs activités qui attirent bien moins l'attention politique que les très médiatiques « OPEX ».

Ainsi, la fin de l'opération Barkhane pourrait être l'occasion d'une revalorisation des forces de présence et du dispositif pré-positionné, avec un effort particulier sur les cadres chargés du partenariat. En outre, cet effort particulier pourrait légitimement déboucher sur la constitution d'un vivier destiné à faciliter la diffusion des connaissances tant en France (chaîne politico-militaire, renseignement, préparation des

106. É. Tenenbaum avec M. Paglia et N. Ruffié, « Confettis d'empire ou points d'appui ? L'avenir de la stratégie française de présence et de souveraineté », *op. cit.*

forces) que sur place au profit des différentes structures, dont le commandement unifié.

Un dispositif simplifié

Si la France entend mettre en œuvre une nouvelle approche fondée sur la préservation des intérêts français, une meilleure attractivité de l'offre stratégique et une revalorisation de la logique de présence, elle devra passer par une révision de son dispositif militaire régional.

Cette évolution aura pour principal objectif de permettre aux armées françaises mais aussi aux autres outils de son action extérieure de regagner en liberté d'action tout en garantissant une économie des moyens plus importante alors que le contexte sécuritaire dégradé en Europe et en Indopacifique demandera davantage de ressources dans un environnement budgétaire toujours contraint.

Mais c'est la concentration des efforts qui sera sans doute le critère déterminant avec la nécessité de retrouver une unité de commandement à l'échelle de la région là où domine aujourd'hui un millefeuille bureaucratique qui nuit à la clarté de l'engagement.

Réunifier le commandement militaire

Toute révision en profondeur de la morphologie du dispositif stratégique français en Afrique de l'Ouest devra inévitablement tirer parti des « briques » actuelles qui opèrent de façon plus ou moins bien coordonnée. Celles-ci s'articulent aujourd'hui autour de deux principaux acteurs que sont le ministère des Armées, et notamment de l'état-major des Armées, et le ministère des Affaires étrangères.

L'état-major des Armées assure le commandement de :

- l'opération Barkhane, qui a pour mission de lutter contre le terrorisme, ce qui passe aujourd'hui largement par un « partenariat de combat » avec les armées locales dans le périmètre du G5-Sahel. Le commandement opératif (de théâtre) est exercé depuis le PCIAT à N'Djamena, avec ses différentes emprises, notamment la base aérienne projetée (BAP) de Niamey.
- la *Task Force* Sabre, qui conduit les actions directes de contre-terrorisme (ciblage des « individus à haute valeur », libération d'otages) dans tout le Sahel, commandée depuis Ouagadougou ;
- la mission Corymbe sous le contrôle du Commandement pour l'Atlantique (CECLANT) à Brest mise en œuvre par la Marine nationale dans le golfe de Guinée et au large des côtes d'Afrique de l'Ouest à des fins de coopération avec les marines partenaires ;

- les Éléments français du Sénégal (EFS), qui assurent depuis Dakar le partenariat militaire opérationnel au sein du périmètre Afrique de l'Ouest (CEDEAO et Mauritanie) *via* des Détachement d'instruction opérationnels (DIO) ;
- les Forces françaises de Côte d'Ivoire (FFCI), qui constituent le réservoir de forces sur la façade atlantique ;
- les Éléments français du Gabon (EFG) à Libreville, qui sont chargés du partenariat militaire opérationnel au sein du périmètre Afrique centrale (CEEAC).

Le ministère des Affaires étrangères dirige :

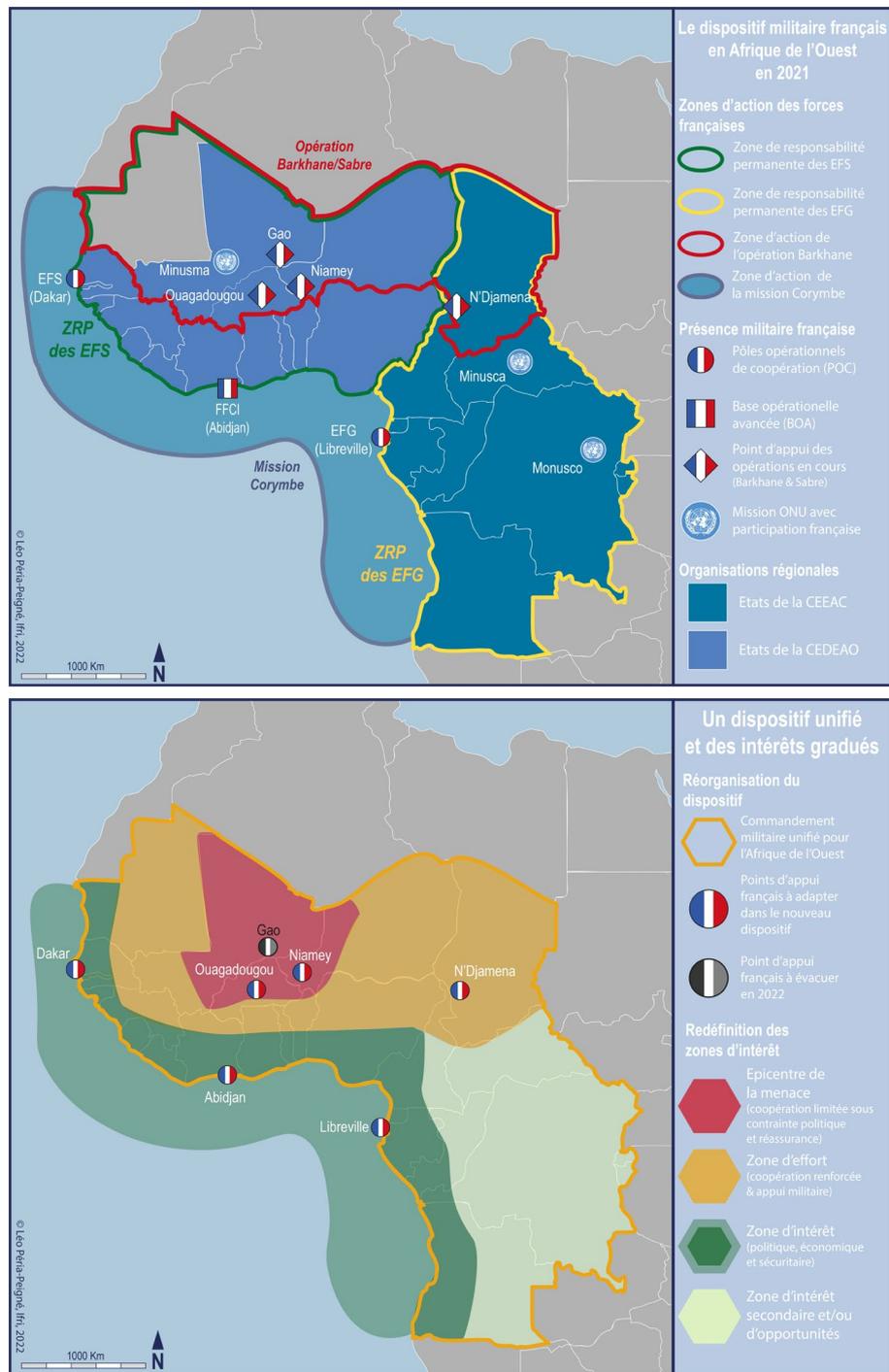
- la « coopération structurelle », mise en œuvre par sa DCSD, qui recrute, prépare et administre les 110 coopérants militaires et de l'intérieur détachés dans les différents pays de la zone, sous l'autorité de l'attaché de Défense ou de l'attaché de sécurité intérieure.

Au regard du caractère profondément imbriqué des problématiques de sécurité, il semble opportun de revoir ce dispositif pour assurer une meilleure unité d'action. Si l'approche idéale consisterait en un regroupement interministériel sous l'autorité du président de la République incluant également une sous-direction « Afrique de l'Ouest » du Quai d'Orsay ainsi que les structures correspondantes au sein de l'Agence française de développement, il apparaît plus réaliste de chercher dans un premier temps à réunifier le commandement militaire.

Ce principe d'unité et de concentration des efforts conduirait à faire émerger une structure unique dédiée à toute la « façade atlantique » de l'Afrique, allant de la Mauritanie à la République démocratique du Congo. Chargée de la mise en œuvre des différentes Stratégies militaires opérationnelles définies au niveau du Sous-chef opérations, celle-ci assurerait le contrôle et la cohérence de l'ensemble des actions militaires engagées en Afrique de l'Ouest. En un mot, l'action militaire française en Afrique de l'Ouest pourrait n'avoir plus « qu'un seul numéro de téléphone ».

En s'inspirant des aspects les plus vertueux du modèle des *Combattant Commands* américains – comme AFRICOM pour le continent africain – il serait ainsi possible d'imaginer confier ce commandement à un officier général de division ou de corps d'armée (OF-7 ou OF-8 dans la nomenclature OTAN), disposant d'un état-major ramassé, chargé du niveau « opératif haut ». En outre, et ce point est capital, ce commandeur incarnerait l'interlocuteur unique, durable et local des partenaires locaux comme internationaux dans la sphère de la sécurité et de la défense.

Carte n° 4 : Pour un dispositif simplifié en Afrique de l'Ouest



© Léo Péria-Peigné, Ifri, 2022.

Située dans la région, vraisemblablement dans l'une des infrastructures déjà existantes en Côte d'Ivoire, au Sénégal ou au Gabon – et à la condition *sine qua non* de l'accord du pays hôte (cf. *infra*), cette structure de commandement unifiée devra nécessairement disposer d'une haute polyvalence, lui permettant de se présenter comme une sorte de « couteau suisse stratégique ». Agissant

dans tout le triptyque « compétition – contestation – affrontement », ses capacités devront pouvoir être dédiées au pilotage quotidien du travail des coopérants, la mise en œuvre du partenariat opérationnel (avec des formations initiales et des entraînements), l'action directe grâce à la fourniture d'appui à l'engagement des armées partenaires, et pouvoir, en dernier recours, aller jusqu'à la projection d'une force de réassurance, voire d'un premier échelon d'une intervention plus importante.

Ce nouveau commandement unifié jouerait un rôle essentiel à l'échelon interministériel et européen. Il pourrait ainsi assurer une responsabilité dans la mise en œuvre des politiques de coopération de sécurité et de défense qui sont aujourd'hui pensées et exécutées depuis Paris. La supervision, ou *a minima* la coordination avec un haut responsable civil – sous la forme d'un Ambassadeur ou Haut Représentant pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre – est naturellement envisageable et même souhaitable en vue d'intégrer les autres actions de coopération et d'aide au développement suivant la logique « 3D » (Défense, Diplomatie, Développement).

Enfin, la dimension européenne et internationale demeure une clé essentielle de la trajectoire stratégique de la France dans cette zone. La création d'un commandement unifié doit pouvoir offrir une interface unique pour les pays alliés désireux de s'engager aux côtés de la France dans la sécurisation de l'Afrique de l'Ouest. À cette fin, le commandement doit être pensé d'emblée comme un état-major de « Nation-cadre », capable d'intégrer des contributions de pays alliés. Les enseignements de la *Task Force* Takuba doivent jouer à plein et la future structure se préparer à en recueillir l'héritage, éventuellement étendu aux pays du golfe de Guinée. Les pays alliés extra-européens et notamment les États-Unis doivent être aussi associés et AFRICOM être identifié comme homologue naturel. Le lien avec les organisations régionales de la CEDEAO et de la CEEAC est évidemment essentiel, et doit être maintenu *via* les relais des antennes maintenus au niveau des EFS et EFG.

La question des bases et l'enjeu de l'acceptabilité

Toute révision en profondeur du dispositif pré-positionné et des forces de présence françaises en Afrique de l'Ouest sera cependant conditionnée à la demande et à l'acceptation du projet par les États et sociétés civiles de la région. Il convient à cet égard de se rappeler comment en 2007 le nouveau commandement américain pour l'Afrique (AFRICOM) avait en vain cherché un État pour y établir son

quartier général, avant de se résoudre à le maintenir en Allemagne à Stuttgart, où il se trouve toujours¹⁰⁷.

L'acceptabilité locale doit être envisagée différemment, qu'il s'agisse des relations diplomatiques ou de la société civile. Au vu du développement d'un – large et véritable – sentiment anti-français à travers toute l'Afrique de l'Ouest, l'acceptabilité sociale d'un renforcement d'une présence militaire permanente dans la région est globalement faible. L'acceptabilité politique laisse en revanche quelques marges de manœuvre. Cette dernière semble notamment supérieure en Côte d'Ivoire et au Gabon, ces deux États étant davantage intéressés par l'offre de sécurité française et le soutien politique de Paris face aux périls et aux difficiles transitions à venir. Inversement, le seuil de tolérance au Sénégal paraît pour l'heure plus limité. Malgré les bonnes relations diplomatiques entre Paris et Dakar et la vivacité des échanges humains et économiques, le pays a cherché, notamment sous le mandat de Macky Sall, à diversifier ses partenariats de sécurité (États-Unis, Turquie) et à se montrer plus pointilleux sur les signes extérieurs d'une présence militaire française dans le pays.

Par ailleurs, des actions doivent pouvoir être menées pour renforcer l'acceptabilité sociale des forces de présence françaises en Afrique. Différentes directions sont possibles en fonction des besoins :

- **La discrétion** consiste à réduire au maximum l'empreinte des installations. C'est la stratégie adoptée par les États-Unis en Afrique depuis le début des années 2000 avec les *Cooperative Security Locations* (CSL) ou « *Lily pads* » (nénuphars), petites infrastructures discrètes et facilement réversibles en fonction des besoins opérationnels ou du contexte politique¹⁰⁸. Le point clé réside généralement dans l'entretien d'une piste aérienne et d'une capacité à assurer des transmissions sécurisées. Une telle approche repose généralement sur une insertion complète du dispositif au sein d'une infrastructure militaire du pays hôte. Cette logique peut être poussée jusqu'à une invisibilisation du personnel comme cela a pu être pratiqué par les forces spéciales.
- **L'ouverture** est une approche opposée qui consiste à assumer davantage la place des infrastructures militaires dans le pays hôte en travaillant à les insérer dans le paysage urbain et social pour accroître leur acceptabilité. L'ouverture peut passer par l'organisation plus régulière de visites de journalistes locaux, la pratique de journées « portes ouvertes » au public comme cela se fait en France, la mise en place de partenariats actifs avec les

107. P. Fabricius, « AFRICOM may be looking for a new home », *Institute for Security Studies*, 18 septembre 2020.

108. D. Vine, *Base Nation: How U.S. Military Bases Abroad Harm America and the World*, New York, Metropolitan Books, 2015.

municipalités, la valorisation d'offres d'emploi pour les locaux, ou encore le lancement d'initiatives civilo-militaires dans le champ de la santé ou du génie. Ce type d'initiatives permettrait de démystifier la perception des emprises françaises et du personnel qui s'y trouve. Les bases n'apparaîtraient plus comme des bastilles secrètes et fantasmées mais comme une partie d'un patrimoine des relations franco-africaines.

- **L'eupéanisation** enfin est un axe majeur de la politique africaine de la France depuis vingt ans en matière de sécurité et de défense qui vise à se dégager d'un tête-à-tête parfois difficile avec ses anciennes colonies en attirant ses partenaires européens tout en jouant le jeu de la nation-cadre. En dépit de ses limites (cf. *supra*) l'expérience de la *Task Force* Takuba a démontré cette capacité d'entraînement de la France. Le projet de « *co-basing* » porté par la France au sein de la Coopération structurée permanente (CSP) de l'UE démontre l'intérêt de décliner cette logique au niveau des implantations militaires. Ce dernier réunit pour l'heure la France et cinq autres pays : la Belgique, la République Tchèque, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne. Il viserait à favoriser la mutualisation de certaines activités des forces pré-positionnées, notamment en matière de soutien.

Ces différentes évolutions ne sont pas mutuellement exclusives, bien au contraire elles se complètent pour rendre politiquement soutenable l'entretien d'un réseau de points d'appui qui permet à la France de se maintenir dans le club très restreint des puissances ayant une présence militaire globale permanente¹⁰⁹.

Un spectre de mission varié

Par-delà la refonte du système de commandement et du réseau d'infrastructures lui permettant de déployer une stratégie adaptée, se pose nécessairement la question du spectre de missions possibles. Différents axes se dégagent alors autour du postulat de la fin de la logique des « opérations extérieures » (sans pour autant en récuser l'éventualité), et de la prise en compte de la demande des partenaires d'une offre moins tournée vers la formation et davantage vers l'appui.

Influence : une mission clé

L'influence au sens stratégique du terme – c'est-à-dire la capacité à affecter les perceptions d'un acteur donné de manière à en modifier le comportement – figure, comme cela a déjà été dit, parmi les objectifs essentiels de la nouvelle approche française en Afrique de l'Ouest.

109. É. Tenenbaum avec M. Paglia et N. Ruffié, « Confettis d'empire ou points d'appui ? L'avenir de la stratégie française de présence et de souveraineté », *op. cit.*

Si cette dernière résulte d'un processus nécessairement interministériel, il n'en demeure pas moins des déclinaisons importantes pour les armées *via* une communication stratégique (StratCom), se déclinant elle-même en stratégie militaire d'influence et en opérations d'information ou opérations psychologiques¹¹⁰. Celles-ci se conduisent aujourd'hui pour partie dans le cyberspace où se déploie une « lutte informatique d'influence » (L2I) dont des éléments publics de doctrine ont été présentés par le ministère des Armées en 2021¹¹¹.

L'Afrique de l'Ouest n'échappe évidemment pas à la dynamique de numérisation rapide des actions d'influence portée par l'essor de l'internet mobile. Si l'interconnexion mondiale permet la conduite d'opérations d'information numérisées depuis le territoire national, notamment par le commandement de la cyberdéfense, certaines actions mériteraient d'être pilotées par le commandement régional pour l'Afrique de l'Ouest qui gagnerait à disposer à cet effet d'une petite équipe de spécialistes dédiée à la StratCom et à la L2I.

Coopération et partenariat

Par-delà les opérations d'information à proprement parler, l'influence militaire passe surtout par la coopération avec les armées partenaires. En dépit des réticences évoquées précédemment de ces dernières à une offre de coopération qui se limiterait à la seule formation et au conseil, il serait erroné de renoncer entièrement à un mode d'action qui permet de tisser une relation de confiance et une connaissance mutuelle. Dans le même temps, la coopération militaire en Afrique telle qu'elle est pratiquée depuis soixante ans doit évoluer en profondeur.

Parmi les points critiques revenant le plus souvent figure la tendance des coopérants à vouloir reproduire des modèles inspirés des standards « internationaux » qui sont bien souvent ceux des Occidentaux et de l'OTAN, alors même qu'elles supposent un environnement politique, social et économique bien différent de ceux des États d'Afrique de l'Ouest. De fait, force est de constater que plusieurs décennies d'effort n'ont pas permis de faire émerger des armées nationales autonomes et capables de remplir leurs missions qui par ailleurs deviennent plus exigeantes.

Dans tous les champs capacitaires (Doctrine, Organisation, Ressources humaines, Équipement, Soutien et Entraînement, souvent résumé par l'acronyme « DORESE »), les armées d'Afrique de l'Ouest restent confrontées à de graves difficultés et parfois à des impasses complètes. Les fonctions du commandement, de la logistique, de

110. L. de Rochemonde et É. Tenenbaum, « Cyber-influence : les nouveaux enjeux de la lutte informationnelle », *Focus stratégique*, n° 104, Ifri, mars 2021.

111. *Éléments publics de doctrine militaire de lutte informatique d'influence (L2I)*, Commandement de la cyberdéfense, 2021.

l'exploitation du renseignement d'intérêt militaire ou encore du « support » (RH et finances) se trouvent particulièrement sinistrées. Pire encore, les administrations des armées se trouvent régulièrement au cœur des plus grandes difficultés des États de la région comme l'omniprésence de la corruption, le népotisme, le clientélisme politique ou encore l'absence de contrôle éthique. À l'évidence, les « coups de force » qui ont régulièrement marqué l'histoire militaire des pays de l'espace francophone en témoignent.

Cette situation ne saurait être uniquement imputée aux États africains. Elle résulte aussi sans nul doute d'une inadaptation de l'offre de coopération aux besoins véritables et aux capacités des forces locales à se l'approprier, à la conserver et à la faire fructifier. Améliorer cette coopération passera nécessairement par une plus grande lucidité sur l'ambition légitime de la France. En effet, l'expérience passée a montré que la constitution d'armées nationales complètes était hors de portée de la France et même de l'UE. En revanche, porter un effort sur la constitution d'unités partenaires capables d'être demain les effecteurs privilégiés de l'action militaire de la France semble beaucoup plus accessible. À cet effet, la coopération doit avant tout porter sur les maillons faibles des armées africaines : commandement et contrôle, renseignement (notamment l'exploitation), logistique et ressources humaines.

La coopération doit aussi pouvoir s'émanciper de sa coloration « kaki », largement dominée par l'armée de Terre. En effet, alors que les armées africaines se transforment, intègrent de nouveaux systèmes d'armes comme des drones ou des missiles, il importe de faire évoluer l'offre de coopération en associant davantage l'armée de l'Air dans cette mission. La Marine nationale est déjà investie dans la zone à travers la mission Corymbe dans le golfe de Guinée, qui pourrait elle aussi être renforcée et placée sous contrôle tactique du nouveau commandement.

Une telle évolution implique également de faire évoluer les modalités de soutien financier et de cessions d'équipements militaires ou l'offre en matière de ventes d'armes. L'irruption depuis plusieurs années déjà sur les marchés africains de concurrents industriels – qu'ils soient turcs, chinois, israéliens ou coréens – proposant des matériels neufs et bon marché renvoie de plus en plus souvent la France à une offre de deuxième catégorie, reposant sur la cession ou la vente des équipements de seconde main et onéreux. L'utilisation de la Facilité européenne de paix, nouvel outil de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) apparaît ici comme une piste majeure.

Enfin, la coopération militaire doit pouvoir mieux s'intégrer à l'offre globale, aux apports du secteur privé et notamment des entreprises de services de sécurité et de défense (ESSD). Sans pour autant verser dans les pratiques répréhensibles de guerre sous le seuil

via certaines sociétés militaires privées, il existe un intérêt à voir se mettre en place une meilleure coordination entre les autorités françaises et des acteurs capables de mener des actions de formation ou de sécurisation n'engageant pas la responsabilité de l'État.

Appui

Répondre aux attentes des partenaires comprend également une capacité à se mettre en retrait pour mieux les laisser agir. Or, la véritable plus-value du partenariat vu par les armées africaines est bien souvent la mise en œuvre de moyens lourds et coûteux comme les appuis en matière de feu et de renseignement. Si le contexte politique incite à une grande prudence sur le déploiement de forces au sol qui, quand bien même elles seraient imbriquées avec des forces locales, tendent à donner l'image de troupes expéditionnaires, l'appui « sur les arrières » ou depuis les airs et la mer est plus conforme au nouvel environnement. Ainsi, nos forces devront impérativement conserver la capacité à apporter ces appuis notamment depuis le ciel, mais aussi aider les partenaires locaux à en bénéficier par une formation accrue, en particulier dans le domaine de l'intégration air-sol.

Intervention directe

Enfin, si l'intervention directe doit vraisemblablement redevenir l'exception, elle demeure une capacité faïtière pour un dispositif pré-positionné qui ne peut être négligé. La préparation opérationnelle à cette mission demeure par ailleurs un facteur clé de signalement stratégique de nature à décourager ou dissuader un adversaire ou compétiteur de s'en prendre à des intérêts majeurs de la France dans la région. Le futur dispositif militaire français devra donc continuer à disposer des moyens d'intervention qui ont jusqu'ici toujours été mis en œuvre à partir de la France *via* l'échelon national d'urgence.

Les points d'appui français en Afrique restent un capital sans équivalent, soubassement d'une capacité à être un acteur majeur sur pratiquement tout le continent. Ce capital doit être préservé et valorisé. Dans le contexte difficile qui a été ici largement décrit, l'adaptation du dispositif vise donc bien à l'optimiser et à le rendre plus acceptable voire souhaité par les pays partenaires de la France. Cette stratégie doit donc *in fine* viser à rallier ces États aux principes et valeurs qui fondent l'ensemble de la politique étrangère française.

Conclusion

En dépit de l'amertume qu'il peut susciter, le contexte de fin de l'opération Barkhane offre finalement une opportunité de remise à plat de l'engagement de la France et de l'Europe en Afrique. Dans le contexte particulièrement difficile qui a été largement décrit ici, la transformation du dispositif français est en effet devenue incontournable et constitue un enjeu décisif. L'histoire commune de la France avec ses anciennes colonies, qui se prolonge par les relations politiques, économiques, culturelles et de diaspora, lui donne en effet à la fois une responsabilité historique à assumer et un rang à tenir. Cet état de fait rejaille également sur l'ensemble de sa politique étrangère.

Contestée à l'instar d'autres grandes démocraties par les compétiteurs systémiques, elle doit en effet relever le défi pour conserver sa stature de puissance globale et pour cela reprendre l'initiative dans son espace majeur d'influence qu'est l'Afrique de l'Ouest. La transition du dispositif Barkhane offre donc une possibilité, non pas de repartir à zéro, mais de marquer une inflexion radicale et de reprendre l'initiative à la fois sur le discours et sur les actes, dont la cohérence doit être l'objet d'une vigilance absolue.

Mais face à la grande fragilité d'États africains pas encore assez structurés, à l'omniprésence des prévarications et à des compétiteurs propageant un modèle « illibéral » contraire à l'intérêt des peuples, la France comme l'Europe doivent assumer ce qu'elles sont et opposer à ces défaillances la supériorité des valeurs comme des pratiques qu'elles défendent dans leur propre ordre politique. D'une certaine façon, elles peuvent s'accorder sur une sorte de « *new deal* géopolitique », qui viserait à définir des relations saines, efficaces et équilibrées avec un continent devenu le voisinage géopolitique majeur de l'Europe.

La transformation du dispositif français en Afrique doit bien s'inscrire dans cette perspective et devenir un outil au service de cette stratégie globale. À cette condition, son acceptabilité sera garantie et il jouera pleinement son rôle dans un espace situé dans une périphérie temporairement moins prioritaire – avec le retour des menaces en Europe –, mais où se joue sans aucun doute une part grandissante de sa destinée.

Les dernières publications des *Focus stratégiques*

- Amélie Férey, [« Vers une guerre des normes ? Du *lawfare* aux opérations juridiques »](#), *Focus stratégique*, n° 108, Ifri, avril 2022.
- Clotilde Bômont, [« Le cloud défense : défi opérationnel, impératif stratégique et enjeu de souveraineté »](#), *Focus stratégique*, n° 107, Ifri, novembre 2021.
- Raphaël Briant, [« La synergie homme-machine et l'avenir des opérations aériennes »](#), *Focus stratégique*, n° 106, Ifri, septembre 2021.
- Raphaël Briant, Jean-Baptiste Florant et Michel Pesqueur, [« La masse dans les armées françaises : un défi pour la haute intensité »](#), *Focus stratégique*, n° 105, Ifri, juin 2021.
- Laure de Rochegonde et Élie Tenenbaum, [« Cyber-influence : les nouveaux enjeux de la lutte informationnelle »](#), *Focus stratégique*, n° 104, Ifri, mars 2021.
- Corentin Brustlein (dir.), [« Collective Collapse or Resilience ? European Defense Priorities in the Pandemic Era »](#), *Focus stratégique*, n° 103, Ifri, février 2021.
- Marc Hecker, [« Djihadistes un jour, djihadistes toujours ? Un programme de déradicalisation vu de l'intérieur »](#), *Focus stratégique*, n° 102, février 2021.
- Morgan Paglia, [« Réparer 2020 ou préparer 2030 ? L'entraînement des forces françaises à l'ère du combat multi-domaine »](#), *Focus stratégique*, n° 101, janvier 2021.
- Jean-Baptiste Florant, [« Cyberames : la lutte informatique offensive dans la manœuvre future »](#), *Focus stratégique*, n° 100, janvier 2021.



27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org